



L'Ossature de vos Projets

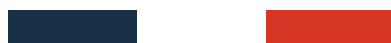


**RICHTER
SYSTEM®**



RICHTER SYSTEM,

fabricant d'ossatures métalliques pour cloisons et plafonds depuis 1960



RICHTER SYSTEM est l'un des plus importants producteurs en Europe de systèmes métalliques destinés au second oeuvre. Nous produisons en France pour la France, à Creutzwald (Moselle) et à Saint-Soupplets (Seine et Marne).

Les équipes de ces deux sites fabriquent pour l'ensemble du groupe des profilés pour enduits intérieurs, extérieurs et des supports d'enduits, ainsi qu'une gamme complète d'ossatures métalliques pour plafonds et cloisons à base de plaques de plâtre. Ces systèmes trouvent aussi bien leur emploi dans les grandes surfaces, que dans les gymnases, les aéroports, les bureaux, les boutiques, les locaux informatiques, les hôpitaux, ... Ils sont également adaptés à la rénovation et la réhabilitation des locaux privés ou publics.

Forts de notre exigence en matière de qualité, nous améliorons en permanence notre outil de production. L'ensemble de nos sites Européennes sont certifiées ISO 9001, 14001 et 18001 et sont régulièrement contrôlées.

Si la société accentue sa position de leader sur son marché, c'est aussi grâce au développement d'idées nouvelles menées à Griesheim en Allemagne par son service recherche et développement.

RICHTER France est également membre du GIOFS, le Groupement des Industriels d'Ossatures pour la Filière Sèche.

L'aménagement intérieur est un métier de spécialiste qui demande des matériaux et un service de qualité. C'est pourquoi nous sommes reconnus pour notre souplesse de livraison aussi bien que pour la qualité et la diversité des produits proposés..

L'Ossature de vos Projets



CATALOGUE
PRODUITS

SKELETON

RICHTER
SYSTEM®

Ossatures métalliques

GUIDE DE CHOIX DES PROFILÉS

10

Ossature apparente RICHTER T24	12
Fourniture au m ² - Palettisation	13
Accessoires ossatures métalliques	14
Ossature primaire longue portée Freespan	16
Système de fourrure pour plafond à base de plaques de plâtre	18
Ossature métallique pour cloison à parement plâtre	20
Rails	23
Palettisation	24
Visserie	26
Quantitatifs	28
Trappes de visite standards	30
Trappes de visite étanches / coupe-feu	31
Jointement - Bande	33

FICHES TECHNIQUES :

1. Trappes de visite finition métallique ou plaque de plâtre hydrofuge	34
2. Bande à joint / Bande armée	35
3. Tape "Flex-Corner"	36



Systèmes de profilés

Plafonds décoratifs métalliques

GUIDE DE CHOIX DES SYSTÈMES DE PROFILÉS

40

Griff Latt Acier Déployé Schultz® pour intérieur et extérieur	44
Beton Latt	45
Protège angle pour plâtre traditionnel	46
Renfort d'angle pour intérieur traditionnel	47
Cornière d'angle pour intérieur	47
Profil d'angle / d'encadrement pour intérieur	48
Profil d'angle pour intérieur / extérieur	49
Profil de séparation pour intérieur / extérieur	50
Profil de soubassement pour intérieur / extérieur	51
Profil de joint de dilatation pour extérieur	52
Profil d'angle pour extérieur	53
Profil de séparation pour extérieur	55
Profil de soubassement pour extérieur	56
Profil d'intrados pour extérieur	57
Isolation thermique par l'extérieur	58
Palettisation	59
Nuancier jonc PVC	59

FICHES TECHNIQUES :

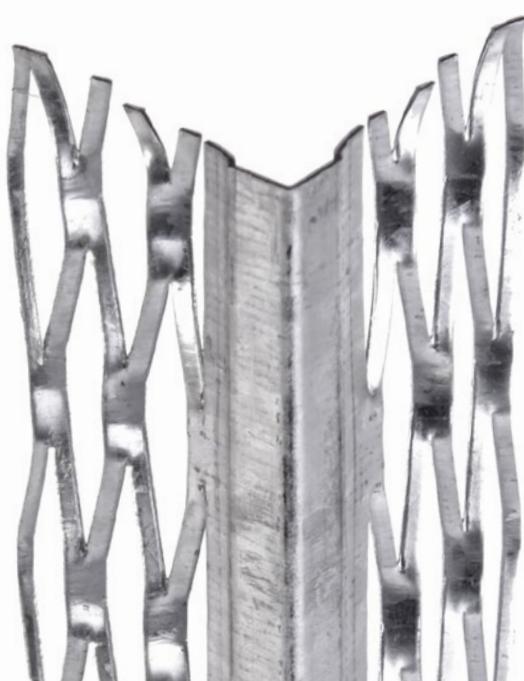
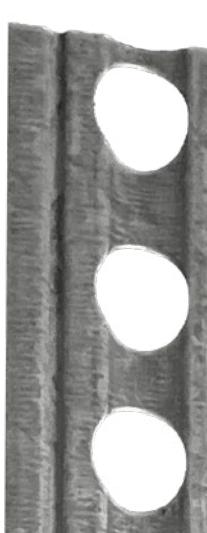
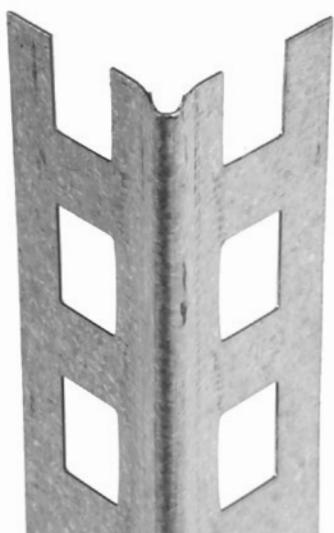
1. GRIFF LATT®	60
2. GRIFF LATT® papier kraft	61
3. GRIFF LATT® papier paraffiné	62
4. Acier Déployé Schultz®	63
5. BETON LATT®	64

GUIDE DE CHOIX DES GRILLES DE DÉFILEMENT

40

Grille décorative Série GS9	72
Grille décorative Bordée T15	74
Grille de défilement aluminium ALC	76
Grille de défilement	78
Conditions particulières	80

Conditions particulières	80
Conditions générales de vente	82



OSSATURE MÉTALLIQUE

 RICHTER
SYSTEM®





OSSATURES MÉTALLIQUES

 RICHTER
SYSTEM®

Les ossatures métalliques RICHTER SYSTEM : des solutions sur mesure

L'ossature métallique RICHTER SYSTEM est le squelette invisible et le gage de pérennité de votre ouvrage. Notre équipe conçoit, développe et distribue des ossatures métalliques pour les ouvrages en plaques de plâtre depuis plus de 25 ans.

Notre gamme de montants et de rails (26 à 150 mm) ainsi que nos fourrures adaptées pour plafonds et doublages s'adaptent à toutes les configurations de chantier : logements individuels, collectifs et tertiaires mais aussi aux rénovations de bâtiments existants.

Nous distribuons nos produits d'ossature métallique exclusivement par l'intermédiaire de négocios en matériaux. Notre production française et européenne nous assure une qualité et un approvisionnement constant. Notre logistique souple nous permet de nous adapter à toutes vos demandes.

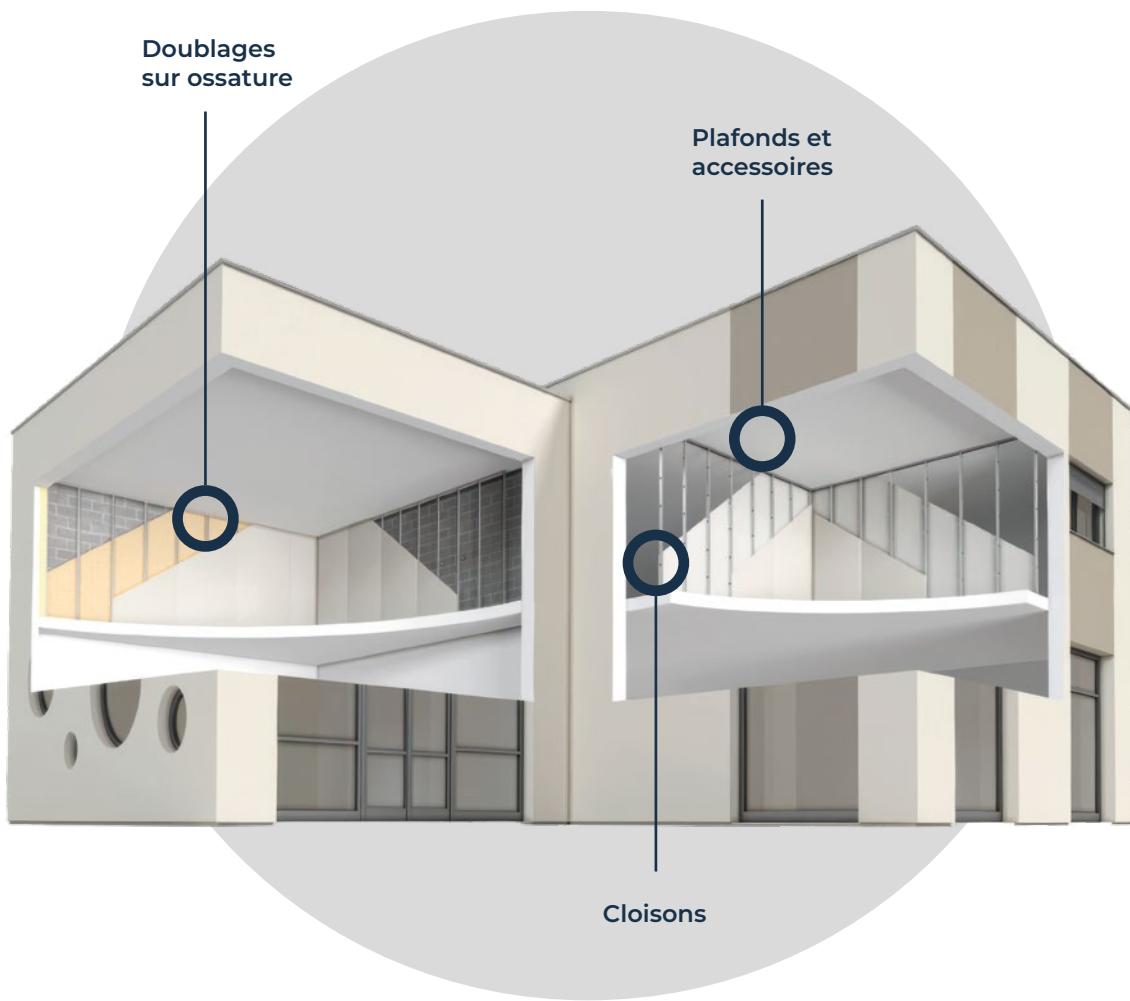
A noter que tous nos produits d'ossature métallique doivent être stockés sous abris couvert.

DES PERFORMANCES GARANTIES

Toutes les ossatures métalliques de RICHTER SYSTEM sont évaluées pour l'installation acoustique, la sécurité incendie, autant que pour les contraintes mécaniques et feu. Elles sont certifiées conformes aux normes européennes EN 14195 et ua DTU 25-41.

Nous sommes autorisés à apposer le label **NF** sur les produits concernés, en accord avec les règles d'application de la marque.

Nos systèmes de suspentes/fourrures sont soumises à des tests de compatibilité dont la charge de rupture doit être supérieure au triple de la charge admissible de la suspente avec un minimum de 75 daN. Les rapports d'essai de laboratoire sont disponibles sur simple demande.



- **Ossatures métalliques fabriquées en France**
- **Produits standards et sur mesure disponibles**
- **Stock permanent et livraison rapide**

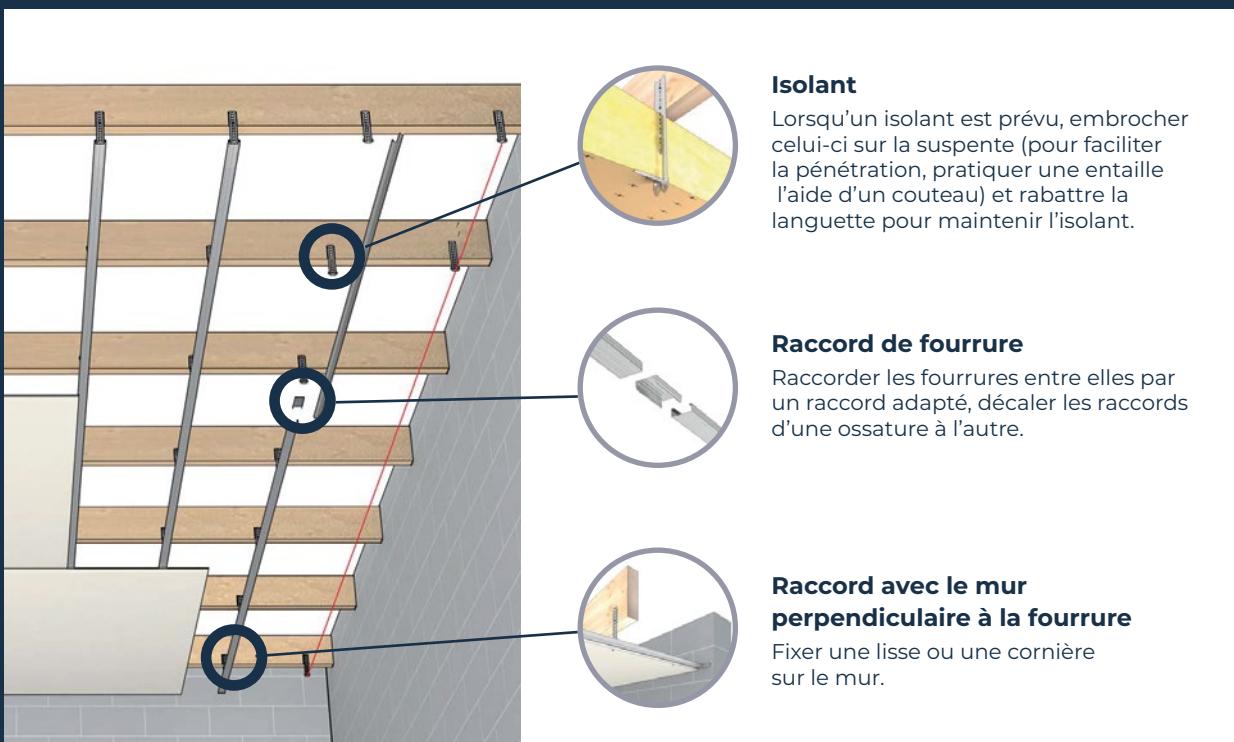
OSSATURES MÉTALLIQUES

GUIDE DE CHOIX DES PROFILÉS

○ Profilés plafonds

Le tableau suivant permet de déterminer le profilé à utiliser en fonction de la distance entre suspentes, du type de parement et du poids de l'isolant.

Parement	Distance maximale entre suspentes en m ²							
	1BA13		2BA13		1BA18			
	≤ 6	≤ 10	≤ 6	≤ 10	≤ 6	≤ 10	≤ 6	≤ 10
Poids d'isolant* (kg/m²)	10 daN/m ²							
Surcharge due au vent	60	50	50	60	50	50	60	50
Entraxe ossatures (cm)	1,21	1,27	1,23	1,12	1,17	1,14	1,17	1,23
Fourrures 17/47 - 18/45	[1,89	1,97	1,91	1,75	1,83	1,78	1,83
Montants M48-35][2,23	2,32	2,25	2,07	2,16	2,11	2,16
Montants M48-50	[2,02	2,11	2,04	1,87	1,96	1,91	1,96
Montants M62-35][2,38	2,48	2,4	2,21	2,31	2,26	2,31
Montants M62-50	[2,18	2,28	2,21	2,03	2,12	2,07	2,12
Montants M70-35][2,57	2,69	2,6	2,39	2,5	2,44	2,5
Montants M70-50	[2,35	2,46	2,38	2,18	2,28	2,23	2,28
Montants M90-35][2,77	2,89	2,8	2,58	2,69	2,63	2,69
Montants M90-50	[2,72	2,84	2,75	2,52	2,64	2,57	2,64
Montants M90-70][3,20	3,34	3,24	2,98	3,11	3,04	3,11
Montants M90-90	[3,15						

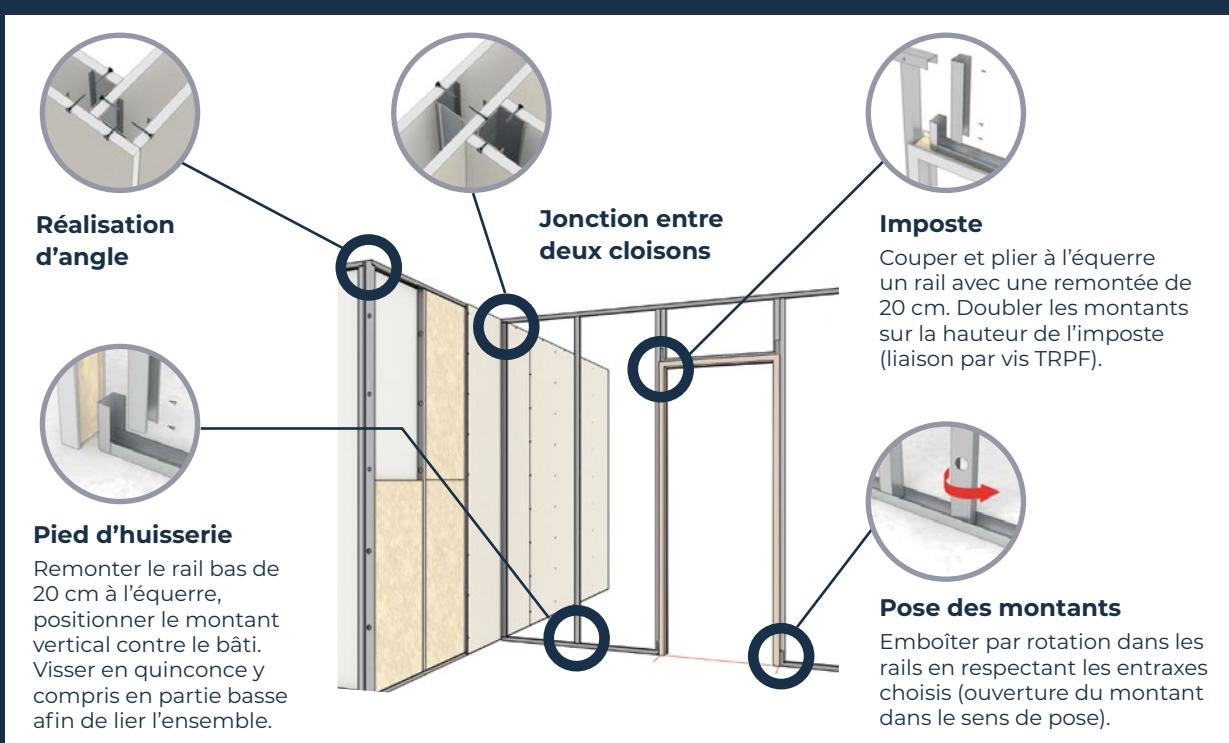


○ Profilés cloisons

Le tableau suivant permet de déterminer le profilé à utiliser en fonction de la hauteur de la cloison et du type de parement. Les plaques de plâtre d'épaisseur 12,5, 15 et 18 mm sont les plus souvent utilisées.



Type de montant	Type de plaque de plâtre	Épaisseur cloison	Hauteurs maximales admissibles*			
			Montants à entraxe de 0,60 m		Montants à entraxe de 0,40 m	
			[]	[]	[]	[]
PAREMENT SIMPLE : UNE PLAQUE DE PLÂTRE DE PART ET D'AUTRE DU PROFILÉ						
M36/40	BA18	72 mm	-	2,80 m	2,60 m	3,10 m
M48/35	BA13	72 mm	2,45 m	3,05 m	2,80 m	3,40 m
M48/50	BA13	72 mm	2,55 m	3,20 m	2,90 m	3,60 m
M48/35	BA18	84 mm	2,70 m	3,35 m	3,10 m	3,75 m
M62/35	BA18	98 mm	3,20 m	4,05 m	3,70 m	4,55 m
PAREMENT DOUBLE : DEUX PLAQUES DE PLÂTRE DE CHAQUE CÔTÉ DU PROFILÉ						
M48/35	BA13	98 mm	3,00 m	3,75 m	3,40 m	4,15 m
M48/50	BA13	98 mm	3,10 m	3,85 m	3,55 m	4,30 m
M62/35	BA13	112 mm	3,55 m	4,50 m	4,10 m	4,95 m





Ossature apparente RICHTER T24

Les plafonds en T24 offrent une grande accessibilité pour l'entretien des installations cachées, comme les câblages électriques, les tuyauteries, et les systèmes de climatisation. Il suffit de retirer quelques dalles pour accéder facilement aux infrastructures du bâtiment.

Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
----------------------------	---------------------	-----------

■ RICHTER PORTEUR T24 3700MM (24)



Bords droits	24	30 kg	614522
Quantité par palette	864		

■ RICHTER ENTRETOISE T24 600MM (75)

Bords droits	75	13,05 kg	614506
Quantité par palette	4500		

■ RICHTER ENTRETOISE T24 1200MM (50)



Bords droits	50	18 kg	614520
Quantité par palette	7200		

■ CORNIÈRE DE RIVE PRÉLAQUÉE



22 x 22 - 5/10° - L : 3,00 ml - Blanc	20	13 kg	490670
Quantité par palette	1200		
25 X 25 - 5/10° - L: 3,05 ml - Blanc	40	27 kg	614524
Quantité par palette	1440		

■ PROFIL F PRÉLAQUÉ POUR HABILLAGE VERTICAL

Panneaux de 13 mm - L : 3,00 ml - Blanc	20	24 kg	322183
---	----	-------	--------

Profils porteurs tous les 1200	Profils porteurs tous les 1200	Profils porteurs tous les 600	Profils porteurs tous les 600
-	-	-	-

Trame 600 x 600 Trame 1200 x 600 Trame 600 x 600 Trame 1200 x 600

■ QUANTITÉS NÉCESSAIRES (ML AU M²) - CHUTES NON INCLUSES

Profil porteur	0,84	0,84	1,67	1,67
Entretoise 1200	1,67	1,67	1,67	0,84
Entretoise 600	0,84	-	1,67	0,84
Suspente	0,70	0,70	1,40	1,40
Cornière de rive	Selon périmétrie	Selon périmétrie	Selon périmétrie	Selon périmétrie

NB : Suspente

Tige filetée ou tige lisse suivant hauteur / Tige filetée : Ø6 + écrou Ø6 + coulisseau / Tige lisse : Ø4 + Twister



Fourniture au m² - Palettisation

Système d'ossatures apparentes RICHTER T15-124.

Poids à la boîte	Dimensions des paquets			Dimensions des palettes		
	Longueur	Largeur	Hauteur	Longueur	Largeur	Hauteur

■ PORTEURS ET ENTRETOISES

T24/3700	30 kg	375 cm	16 cm	5 cm	3750 cm	1006 cm	39 cm
ENT24/1200	18 kg	125 cm	19 cm	19 cm	1250 cm	1250 cm	92 cm
ENT24/600	13 kg	65 cm	19 cm	12 cm	1250 cm	1250 cm	110 cm
T15/3700	27 kg	375 cm	13 cm	5 cm	3750 cm	790 cm	37 cm
ENT15/1200	28 kg	125 cm	20 cm	9 cm	1250 cm	110 cm	102 cm
ENT15/600	14 kg	65 cm	20 cm	9 cm	1250 cm	1250 cm	100 cm

■ CORNIÈRE RIVE

25 x 25 mm	27 kg	307 cm	8 cm	8 cm	3070 cm	70 cm	43 cm
------------	-------	--------	------	------	---------	-------	-------

■ TWISTER

	2,860 kg
--	----------

Nombre de colis par palette	Quantité ML par palette	Poids de la palette	Dimensions (L x l x H)
-----------------------------	-------------------------	---------------------	------------------------

■ PALETTISATION

T15 - Profil porteur 3700	36	3197	963 kg	3,30 x 0,80 x 0,52
T15 - Entretoise 1200	80	5760	1070 kg	1,27 x 0,80 x 0,70
T15 - Entretoise 600	80	5760	1608 kg	1,25 x 0,80 x 0,83

T24 - Profil porteur 3700	36	3197	1123 kg	3,80 x 0,80 x 0,52
T24 - Entretoise 1200	60	3600	1000 kg	1,27 x 0,80 x 0,70
T24 - Entretoise 600	96	4320	1172 kg	1,25 x 0,80 x 0,83

Cornière 22/22	60	3600	815 kg	3,15 x 0,80 x 0,56
Corniere 25/25	36	1440	972 kg	3,15 x 0,70 x 0,43

Accessoires ossatures métalliques

Les tiges lisses ou filetées peuvent être utilisées pour différents types de plafonds suspendus, qu'ils soient constitués de plaques de plâtre, de dalles acoustiques ou d'autres matériaux. Leur capacité à s'adapter à des structures diverses les rend polyvalentes.

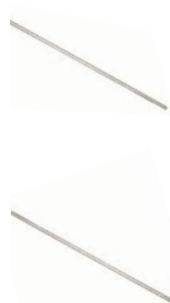
Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
----------------------------	---------------------	-----------

TIGE FILETÉE



Ø 6 x 1000 - Zinguée - 1 ml	100	18 kg	2815512
Ø 6 x 1000 - Zinguée - 2 ml	50	18 kg	2811665
Quantité par palette	60 paquets		

TIGE LISSE



Ø 0,4 mm longueur 3 ml	50	27 kg	24867
------------------------	----	-------	-------

TIGE LISSE À CROCHET - Ø 4



Hauteur 125 mm	100	1,3 kg	8707
Hauteur 250 mm	100	2,7 kg	3427
Hauteur 375 mm	100	4 kg	3428
Hauteur 500 mm	100	5,2 kg	3429
Hauteur 750 mm	100	7,5 kg	3430
Hauteur 1000 mm	100	9 kg	3431

TIGE LISSE À OEILLET - Ø 4



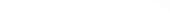
Hauteur 125 mm	100	1,3 kg	3416
Hauteur 250 mm	100	2,7 kg	3417
Hauteur 375 mm	100	4 kg	599250
Hauteur 500 mm	100	5,2 kg	3419
Hauteur 750 mm	100	7,5 kg	3420
Hauteur 1000 mm	100	9 kg	3421

SUSPENTE À RÉGLAGE RAPIDE



Charge admissible 30 kg			
Réglage mini 140 - maxi 180 mm	100	2,6 kg	2863001
Réglage mini 190 - maxi 280 mm	100	5,4 kg	2853215
Réglage mini 340 - maxi 580 mm	100	8 kg	2853216
Réglage mini 540 - maxi 980 mm	100	14 kg	2853217
Réglage mini 785 - maxi 1470 mm	100	18 kg	2853219

MANCHON DE RACCORD POUR TIGE FILETÉE



Manchon zingué - Ø 6	100	1 kg	2853167
----------------------	-----	------	---------

ÉCROU



Écrou zingué - Ø 6	100	1 kg	490704
--------------------	-----	------	--------

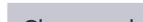
CHEVILLES DE SUSPENSION POUR SUSPENTE À TIGE LISSE



Perçage forêt - Ø 7	100	2,5 kg	702142
---------------------	-----	--------	--------



Accessoires ossatures métalliques (suite)

	Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
■ PITON FEMELLE DE RÉHABILITATION			
	Pour réalisation ou rénovation de plafonds sous charpente bois	100	2824669
■ COULISSEAU T15 - T24			
	Charge maxi 30 kg - S'utilise avec tige filetée Ø 6	100	2 kg
■ CROCHET DE SUSPENTE T15 - T24			
	Charge maxi 18 kg - S'utilise avec tige filetée Ø 6	100	1 kg
■ SUSPENTE À RÉGLAGE RAPIDE T15 - T24			
	Attache à pose rapide T15 T24	100	3,8 kg
■ TWISTER			
	Charge admissible 20 kg	100	3 kg
■ RACCORD DE TIGE LISSE - Ø 4			
		100	2 kg
■ BASCULE + ROSACE - Ø 6			
		100	2 kg
■ DEMI-COLIER			
		100	2 kg
■ ÉQUERRE POUR TIGE FILETÉE - Ø 6			
	Charge maxi 20 kg	100	2 kg
■ CHEVILLE LAITON - Ø 6			
	Non conforme pour la pose plafond	100	1 kg
■ GRIP DE FIXATION HORIZONTALE			
● Pour tige filetée Ø 6 - Charge maxi 70 kg			
	Sur charpente épaisseur 2 à 3 mm	100	2 kg
	Sur charpente épaisseur 3 à 8 mm	100	2 kg
	Sur charpente épaisseur 8 à 14 mm	100	2 kg
● Pour tige lisse à crochet Ø 4 - Charge maxi 70 kg			
	Sur charpente épaisseur 2 à 3 mm	100	1 kg
	Sur charpente épaisseur 3 à 8 mm	100	1,6 kg
	Sur charpente épaisseur 8 à 14 mm	100	2,9 kg

Ossature primaire longue portée Freespan

Les profils longue portée sont adaptés aux configurations atypiques. Ils permettent d'optimiser l'espace tout en maintenant l'intégrité structurelle des pièces complexes ou irrégulières (vieux bâtiments, sous-sols, combles...).

Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
----------------------------	---------------------	-----------

■ PROFIL I 50/40



Longueur 5 ml - Épaisseur 0,6 mm	5	21,5 kg	2853196
Quantité par palette	100		

■ PROFIL I 70/40



Longueur 5 ml - Épaisseur 0,7 mm	5	27,5 kg	2859943
Quantité par palette	100		

■ PROFIL I 100/40



Longueur 5 ml - Épaisseur 1 mm	5	44,0 kg	2869920
Quantité par palette	100		

■ SABOT DE FIXATION SIMPLE



Gamme I de 50 à 70 et 100	8	2,7 kg	61977
---------------------------	---	--------	-------

■ ATTACHE DE SUSPENTE SUPÉRIEURE POUR PROFIL I

Anti-soulèvement - Charge admissible 70 kg



Pour profil I de 50	25	2,2 kg	156867
Pour profil I de 70 et 100	25	3,0 kg	156868

■ MONTAGE DE PROFIL I ORIENTABLE



Attaches de suspente orientable pour I de 100	25	2,5 kg	322077
Pivot orientable pour montage avec tige filetée	10	1,0 kg	322076
Éclisse orientable pour I de 100 Prévoir 2 pièces par assemblage	5	1,4 kg	493167

■ ÉCLISSE RACCORDEMENT

● Éclisse



Pour profil I de 50	10	1,8 kg	81850
Pour profil I de 70	10	2,3 kg	81852
Pour profil I de 100	10	2,9 kg	2860095

● Embout de fixation d'angle



Pour profil I de 50	10	1,8 kg	156689
Pour profil I de 70	10	2,3 kg	156691
Pour profil I de 100	10	2,8 kg	322028

Prévoir 2 pièces par assemblage,

■ ATTACHE DE FOURRURE



S'adapte sur la gamme longue portée I de 50-70-100

Montage direct pour fourrure RSF 55-47	50	3,0 kg	63591
Permet également la pose d'une tige filetée Ø 6 verticalement.			



■ SUSPENTE INFÉRIEURE POUR PROFIL I

S'adapte sur la gamme longue portée I de 50-70-100

Charge maxi 40 kg - S'utilise avec tige filetée Ø 6	50	2,4 kg	866688
---	----	--------	--------



Ossature primaire longue portée Freespan (suite)

Poids de plafonds	Profil I 50 x 40 x 06	Profil I 70 x 40 x 06	Profil I 100 x 40 x 06
-------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 400 mm

5 kg/m ²	4500	5100	6100
10 kg/m ²	3400	4200	5100
15 kg/m ²	2900	3700	4600
20 kg/m ²	2600	3300	4200
25 kg/m ²	2400	3000	4000
30 kg/m ²	2200	2700	3500
35 kg/m ²	2100	2500	3400
40 kg/m ²	2000	2600	3300
45 kg/m ²	1800	2500	3200
50 kg/m ²	1700	2400	3100

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 600 mm

5 kg/m ²	3700	4500	5600
10 kg/m ²	2900	3700	4600
15 kg/m ²	2500	3200	4100
20 kg/m ²	2200	2900	3800
25 kg/m ²	2000	2700	3500
30 kg/m ²	1800	2500	3400
35 kg/m ²	1700	2400	3200
40 kg/m ²	1600	2300	3100
45 kg/m ²	1500	2100	3000
50 kg/m ²	1400	2000	2900

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 750 mm

5 kg/m ²	3500	4300	5200
10 kg/m ²	2700	3400	4300
15 kg/m ²	2300	2900	3900
20 kg/m ²	2000	2700	3500
25 kg/m ²	1800	2500	3300
30 kg/m ²	1600	2300	3200
35 kg/m ²	1500	2200	3000
40 kg/m ²	1400	2000	2900
45 kg/m ²	1300	1900	2800
50 kg/m ²	1300	1700	2800

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 1000 mm

5 kg/m ²	3100	3900	4800
10 kg/m ²	2400	3100	4000
15 kg/m ²	2000	2700	3500
20 kg/m ²	1700	2400	3300
25 kg/m ²	1600	2200	3100
30 kg/m ²	1400	2000	2900
35 kg/m ²	1300	1800	2800
40 kg/m ²	1200	1600	2700
45 kg/m ²	1100	1400	2600
50 kg/m ²	1000	1300	2500

Poids de plafonds	Profil I 50 x 40 x 06	Profil I 70 x 40 x 06	Profil I 100 x 40 x 06
-------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 1259 mm

5 kg/m ²	2900	3600	4500
10 kg/m ²	2200	2800	3700
15 kg/m ²	1800	2500	3300
20 kg/m ²	1600	2200	3100
25 kg/m ²	1400	2000	2900
30 kg/m ²	1300	1700	2800
35 kg/m ²	1100	1400	2700
40 kg/m ²	1000	1300	2500
45 kg/m ²	900	1100	2400
50 kg/m ²	800	1000	2200

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 1500 mm

5 kg/m ²	2700	3400	4300
10 kg/m ²	2000	2700	3500
15 kg/m ²	1600	2300	3200
20 kg/m ²	1400	2000	2900
25 kg/m ²	1300	1700	2800
30 kg/m ²	1100	1400	2600
35 kg/m ²	900	1200	2500
40 kg/m ²	800	1000	2400
45 kg/m ²	700	900	2300
50 kg/m ²	700	800	2200

● Espacement des suspentes pour des I longue portée positionnés tous les 1750 mm

5 kg/m ²	2600	3200	4100
10 kg/m ²	1900	2500	3400
15 kg/m ²	1500	2200	3000
20 kg/m ²	1300	1800	2800
25 kg/m ²	1100	1400	2700
30 kg/m ²	900	1200	2500
35 kg/m ²	800	1000	2400
40 kg/m ²	700	900	2300
45 kg/m ²			2200
50 kg/m ²			2100

Pour le calcul du poids du plafond, tenir compte s'il y a lieu, d'effets dynamiques (effet du vent).

Tout montage différent ou imposant aux longues portées des charges supérieures à celles indiquées à celles-ci ne saurait engager notre responsabilité.

Autres références : nous consulter



Système de fourrure pour plafond à base de plaques de plâtre

Un produit efficace pour créer un plafond suspendu avec **une bonne résistance et un montage rapide**. Il se révèle **adapté aux différentes applications** : plafonds, cloisons et structures porteuses.



■ RSF 45 NF

Fourrure acier galvanisé - Z140

L : 5,30 ml - Largeur 45 mm	10	23 kg	2852316
L : 3,00 ml - Largeur 45 mm	10	13 kg	2852312



■ RSF MAISON OSSATURES BOIS

Fourrure acier galvanisé - Z140

L : 5,30 ml - Largeur 50 mm	10	33,5 kg	2853643
L : 3,00 ml - Largeur 50 mm	10	19 kg	2853642



■ RSC 25/30 NF

Cornière de rive acier galvanisé - Z275

25 x 30 - L : 3,00 ml	20	16 kg	2853695
-----------------------	----	-------	---------



■ RSC 28/20/17 NF

Lisse Clip acier galvanisé - Z275 / Rail F 47

28 x 20 x 17 - L : 3,00 ml	10	8 kg	60834
Permet d'encastrer les fourrures verticalement pour doublage.			



■ ÉCLISSE

Éclisse de raccordement RSF 55-47

Éclisse de raccordement RSF 55-47	50	2 kg	509516
-----------------------------------	----	------	--------



■ CAVALIER

Charge admissible 20 kg

Cavalier pivot RSF 55-47	100	3 kg	509519
--------------------------	-----	------	--------



■ ÉCLISSE CHEVÊTRE UNIVERSELLE

4 types d'utilisation

Éclisse RSF 45-47	50	2,5 kg	867767
-------------------	----	--------	--------



Système de fourrure pour plafond à base de plaques de plâtre (suite)

Les suspentes et accessoires sont un composant clé qui assure la fixation, l'ajustement et la sécurité des ossatures métalliques, tout en permettant une installation rapide et efficace dans des constructions modernes.



■ SUSPENTE COURTE

	Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
H 75 - Pour RSF 55, RSF 47	100	1,3 kg	2853221
H 80 - Pour RSF 55, RSF 47	100	1,4 kg	509500
H 90 - Pour RSF 55, RSF 47	100	1,4 kg	2860093



■ SUSPENTE COURTE À TIGE LISSE

H 90 - Pour RSF 55, RSF 47	100	2,5 kg	321943
----------------------------	-----	--------	--------



■ SUSPENTE LONGUE PLATE

H 170 - Pour RSF 55, RSF 47	100	3,2 kg	509501
H 240 - Pour RSF 55, RSF 47	50	3,14 kg	509502
H 300 - Pour RSF 55, RSF 47	50	4,25 kg	509512
H 400 - Pour RSF 55, RSF 47	50	5,90 kg	509513
H 480 - Secable 80 - Pour RSF 55, RSF 47	50	7,74 kg	509514



■ SUSPENTE LONGUE RENFORCÉE

H 180 R - Pour RSF 55, RSF 47	100	2,6 kg	322657
H 270 R - Pour RSF 55, RSF 47	50	3,8 kg	322658
H 360 R - Pour RSF 55, RSF 47	100	2,6 kg	2859940
H 450 R - Pour RSF 55, RSF 47	50	3,8 kg	156628



■ ATTACHE UNIVERSELLE

Filetage pour tige filetée 0 6 dans les 2 axes	100	2,2 kg	509518
--	-----	--------	--------



■ SUSPENTE HOURDIS

Pour fourrure RSF 55, RSF 47	100	3 kg	509515
<i>S'il y a important, mettre 2 suspentes dos à dos.</i>			



■ CONNECTEUR EN CROIX POUR FOURRURE

RSF 47 - RSF 55 montage d'entretoise RSF 47 - RSF 45	50	7 kg	490693
---	----	------	--------

Suspentes pour RSF 45 disponibles sur demande.

Ossature métallique pour cloison à parement plâtre

Performance et innovation : Le martelage "Magnum Plus" est un avantage technologique breveté par RICHTER SYSTEM. Il permet d'obtenir une résistance mécanique supérieure et une stabilité plus grande du montant. La vis trouve un point d'encrage qui évite tout glissement et améliore ainsi le vissage. Ces profils se travaillent avec des outils conventionnels.

Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
----------------------------	---------------------	-----------

MAGNUM PLUS DE 26-40

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 26-249	10	12,5 kg	2852391
RSM 26-259	10	13 kg	2852392
RSM 26-279	10	14 kg	2852393
RSM 26-299	10	15 kg	2852394
Quantité par palette	450		

MAGNUM PLUS DE 36-40 NF

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 36-249	10	13,5 kg	2852395
RSM 36-259	10	14,5 kg	451129
RSM 36-279	10	15,5 kg	2852397
RSM 36-299	10	16,5 kg	451131
RSM 36-319	10	17,5 kg	2852399
RSM 36-359	10	20 kg	2852400
RSM 36-399	10	22,5 kg	2852401
Quantité par palette	900		

MAGNUM PLUS DE 48-35 NF

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 48-249	10	14 kg	437287
RSM 48-259	10	14,5 kg	437288
RSM 48-269	10	16 kg	443317
RSM 48-279	10	15,5 kg	437289
RSM 48-299	10	16,5 kg	437290
RSM 48-319	10	18 kg	449983
RSM 48-359	10	20 kg	2852344
RSM 48-399	10	22,5 kg	2852347
Quantité par palette	960		

Pour éviter "Coupes et chutes", pensez à nous consulter pour vos dimensions sur mesure. Max. 6,00 m.



Ossature métallique pour cloison à parement plâtre (suite)



	Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
--	----------------------------	---------------------	-----------

■ MAGNUM PLUS DE 48-50 **NF**

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 48-249	10	18 kg	2852402
RSM 48-259	10	18,5 kg	2852403
RSM 48-279	10	20 kg	2852404
RSM 48-299	10	21,5 kg	2852405
RSM 48-319	10	23 kg	2852406
RSM 48-359	10	26 kg	2852407
RSM 48-399	10	28,5 kg	2852390
Quantité par palette	560		

■ MAGNUM PLUS DE 62-35 **NF**

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 62-249	10	16,5 kg	504137
RSM 62-259	10	17,5 kg	504138
RSM 62-279	10	19 kg	504139
RSM 62-299	10	20 kg	504140
RSM 62-319	10	21,5 kg	504141
RSM 62-359	10	24 kg	504142
RSM 62-399	10	26,5 kg	504143
Quantité par palette	600		

■ MAGNUM PLUS DE 70-35 **NF**

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 70-249	10	17,5 kg	504144
RSM 70-259	10	18 kg	504145
RSM 70-279	10	19,5 kg	504149
RSM 70-299	10	21 kg	504150
RSM 70-319	10	22,5 kg	504151
RSM 70-359	10	24 kg	504162
RSM 70-399	10	28 kg	504154
Quantité par palette	600		

Pour éviter "Coupes et chutes", pensez à nous consulter pour vos dimensions sur mesure. Max. 6,00 m.

Ossature métallique pour cloison à parement plâtre (suite)

Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
----------------------------	---------------------	-----------

■ MAGNUM PLUS DE 90-35 **NF**

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 90-249	10	19,5 kg	504155
RSM 90-259	10	20,5 kg	504157
RSM 90-279	10	22,5 kg	504159
RSM 90-299	10	23,5 kg	504160
RSM 90-319	10	25,5 kg	504161
RSM 90-359	10	26,5 kg	504163
RSM 90-399	10	31,5 kg	504165
Quantité par palette	600		

■ MAGNUM PLUS DE 100-35 **NF**

Montant acier galvanisé - Z140

RSM 100-249	10	21 kg	504167
RSM 100-259	10	21,5 kg	504176
RSM 100-279	10	23,5 kg	504178
RSM 100-299	10	25 kg	504183
RSM 100-319	10	27 kg	504187
RSM 100-359	10	28,5 kg	504189
RSM 100-399	10	33,5 kg	504191
Quantité par palette	600		

■ MAGNUM PLUS DE 125-50

Montant acier galvanisé - Z100

RSM 125-299	4	13 kg	591395
► RSM 125-599	4	23 kg	460620
Quantité par palette	48		

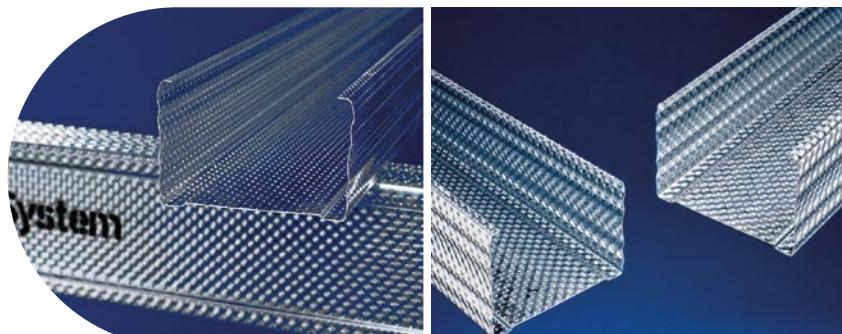
■ MAGNUM PLUS DE 150-50

Montant acier galvanisé - Z100

RSM 150-599	4	14 kg	506548
► RSM 150-599	4	25,5 kg	460624
Quantité par palette	48		

► Autres longueurs :
nous consulter (de 3 à 6 m)

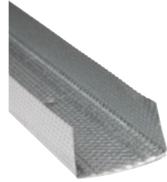
Pour éviter "Coupes et chutes",
pensez à nous consulter pour
vos dimensions sur mesure.
Max. 6,00 m.





Rails

Les rails sont **complémentaires** avec leurs équivalents dimensionnels en montants. Fabriqués en acier galvanisé, les profils sont **résistants à la corrosion**.



■ RAILS NF

Acier galvanisé - Z275 AZ100

	Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
RSR 26-300	10	10 kg	2852380
Quantité par palette	300		
RSR 36-300	10	11 kg	437937
RSR 48-300	10	12 kg	437344
Quantité par palette	1120		
RSR 62-300	10	14 kg	2852433
RSR 70-300	10	15 kg	2852383
Quantité par palette	840		
RSR 90-300	10	17	2852384
Quantité par palette	560		
RSR 100-300	10	18 kg	2852379
Quantité par palette	480		

■ RAILS 125-40

Acier galvanisé

► RSR 125-400	4	14 kg	460627
Quantité par palette	60		



■ RAILS 150-40

Acier galvanisé

► RSR 150-400	4	16 kg	460655
Quantité par palette	60		

► Autres longueurs : nous consulter (de 3 à 6 m)



Palettisation

■ RAILS	Pièces / paquet	Paquets / palette	Longueur standard de la palette		Dimensions (L x H)
			3 m		
RSR 26	10	30	900 ml 288 kg		850 x 240 ml
RSR 36	10	112	3360 ml 1200 kg		1110 x 780 ml
1/2 palette RSR 36	10	56	1680 ml 600 kg		
RSR 48	10	112	3360 ml 1361 kg		1000 x 950 ml
1/2 palette RSR 48	10	56	1680 ml 680 kg		
RSR 62	10	84	2520 ml 1164 kg		1090 x 940 ml
1/2 palette RSR 62	10	42	1260 ml 582 kg		
RSR 70	10	84	2520 ml 1237 kg		1070 x 1040 ml
1/2 palette RSR 70	10	42	1260 ml 619 kg		
RSR 90	10	56	1680 ml 956 kg		840 x 1100 ml
1/2 palette RSR 90	10	28	840 ml 478 kg		
RSR 100	10	48	1440 ml 877 kg		880 x 1080 ml
1/2 palette RSR 100	10	24	720 ml 438 kg		

■ FOURRURES	Pièces / paquet	Paquets / palette	Longueur standard de la palette		Dimensions (L x H)
			3 m	5,3 m	
RSF 45	10	80	2400 ml 1032 kg	4240 ml 1823 kg	1060 x 550 ml
1/2 palette RSF 45	10	40	1200 ml 516 kg	2120 ml 912 kg	
RSF 47	10	80	2400 ml 1032 kg	420 ml 1823 kg	1120 x 540 ml
1/2 palette RSF 47	10	40	1200 ml 516 kg	2120 ml 912 kg	

■ CORNIÈRES	Pièces / paquet	Paquets / palette	Longueur standard de la palette		Dimensions (L x H)
			3 m		
RSC 25/30	20	100		6000 ml 1602 kg	800 x 700 ml

MONTANTS	Pièces / paquet	Paquets / palette	Longueur standard de la palette							Dimensions (L x H)
			2,49 m	2,59 m	2,79 m	2,99 m	3,19 m	3,59 m	3,99 m	
RSM 26	10	30	747 ml 377 kg	777 ml 392 kg	837 ml 422 kg	897 ml 453 kg				940 x 305 ml
RSM 36	10	90	2241 ml 1226 kg	2331 ml 1275 kg	2511 ml 1356 kg	2691 ml 1472 kg	2871 ml 1570 kg	3231 ml 1767 kg		1200 x 600 ml
1/2 palette RSM 36	10	45	1121 ml 613 kg	1166 ml 628 kg	1265 ml 687 kg	1346 ml 736 kg	1436 ml 785 kg	1616 ml 884 kg		
RSM 48/35	10	96	2390 ml 1329 kg	2486 ml 1382 kg	2678 ml 1489 kg	2870 ml 1596 kg	3062 ml 1703 kg	3446 ml 1916 kg	3830 ml 2130 kg	1095 x 1002 ml
1/2 palette RSM 48/35	10	48	1195 ml 665 kg	1243 ml 691 kg	1351 ml 745 kg	1435 ml 798 kg	1531 ml 851 kg	1723 ml 958 kg	1915 ml 1065 kg	
RSM 48/50	10	56	1394 ml 965 kg	1450 ml 1004 kg	1562 ml 1081 kg	1674 ml 1196 kg	1786 ml 1236 kg	2010 ml 1391 kg	2234 ml 1546 kg	1000 x 960 ml
1/2 palette RSM 48/50	10	28	697 ml 482 kg	725 ml 502 kg	781 ml 541 kg	837 ml 579 kg	893 ml 618 kg	1005 ml 696 kg	1117 ml 773 kg	
RSM 62/35	10	60	1494 ml 994 kg	1554 ml 1033 kg	1674 ml 1173 kg	1794 ml 1193 kg	1914 ml 1273 kg	2154 ml 1432 kg	2394 ml 1592 kg	1045 x 950 ml
1/2 palette RSM 62/35	10	30	747 ml 497 kg	777 ml 517 kg	837 ml 557 kg	897 ml 597 kg	957 ml 363 kg	1077 ml 716 kg	1197 ml 796 kg	
RSM 70/35	10	60	1494 ml 1047 kg	1554 ml 1089 kg	1674 ml 1173 kg	1794 ml 1258 kg	1914 ml 1342 kg	2154 ml 1510 kg	2394 ml 1678 kg	1070 x 1060 ml
1/2 palette RSM 70/35	10	30	747 ml 524 kg	777 ml 545 kg	83 ml 587 kg	897 ml 629 kg	957 ml 671 kg	1077 ml 755 kg	1197 ml 839 kg	
RSM 90/35	10	60	1494 ml 1185 kg	1554 ml 1232 kg	1674 ml 1327 kg	1794 ml 1423 kg	1914 ml 1518 kg	2154 ml 1701 kg	2394 ml 1898 kg	1085 x 1320 ml
1/2 palette RSM 90/35	10	30	747 ml 592 kg	777 ml 616 kg	837 ml 664 kg	897 ml 711 kg	957 ml 759 kg	1077 ml 854 kg	1197 ml 949 kg	
RSM 100/35	10	60	1494 ml 1252 kg	1554 ml 1302 kg	1674 ml 1403 kg	1794 ml 1503 kg	1914 ml 1604 kg	2154 ml 1805 kg	2394 ml 2006 kg	1085 x 1470 ml
1/2 palette RSM 100/35	10	30	747 ml 626 kg	777 ml 651 kg	837 ml 701 kg	897 ml 752 kg	957 ml 802 kg	1077 903 kg	1097 ml 1003 kg	

LISSES	Pièces / paquet	Paquets / palette	Longueur standard de la palette					Dimensions (L x H)
			3 m					
Lisses 25/20/17	10	128	3840 ml 1602 kg					1030 x 550 ml
1/2 palette lisses 25/20/17	10	64	1920 ml 518 kg					

Dimensions spéciales : Minimum de commande pour lancement en production par référence :

RSM 48/35 - 48/50 : 1 palette - RSM 70/40 - 70/50 : 2 palettes

Pour quantité inférieure : majoration forfaitaire de 500 euros.



■ VIS TTPC

Vis tête trompette pointe clou double filetage
(pour fixation plaques ou doublages sur ossature métal).

	Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
3,5 x 25 mm	1000	1,5 kg	479706
3,5 x 35 mm	1000	1,8 kg	479707
3,5 x 45 mm	1000	2,3 kg	479708
3,5 x 55 mm	500	2,3 kg	490714
4,2 x 70 mm	500	2,7 kg	479712

■ VIS TTPF

Vis tête trompette pointe forêt (pour fixation plaques métal épaisseur 2 mm).



■ VIS TRPF

Vis tête ronde pointe forêt (pour fixation de métal sur métal épaisseur 2 mm).



■ VIS BLACK STAR

Pour fixation plaque sur plaque



5,5 x 38 mm	1000	1,2 kg	479868
-------------	------	--------	--------



Les vis sont destinées à la fixation des plaques sur une ossature métallique ou à la fixation entre eux d'éléments métalliques.

Utilisation

Pour la fixation des plaques sur une ossature métallique, les vis comportent une tête cruciforme dite "tête trompette". D'autre part, ces produits sont protégés contre la corrosion par phosphatation, selon la norme NF 41002, et le traitement des vis doit assurer une protection égale ou supérieure à 24 heures d'exposition au test du brouillard salin.
La longueur de la vis doit correspondre à l'épaisseur totale à visser et la matière du support.
Pour montant acier, augmenter la longueur de la vis de 1 cm.

Caractéristiques techniques

Nos vis sont réalisées en acier phosphaté, tête à empreinte Phillips, 1 embout par boîte. Les têtes comportent une empreinte cruciforme correspondant à celle de l'embout de la visseuse utilisée.



Exemple de montage M 150



Quantitatifs

■ QUANTITATIF INDICATIF POUR 1 M² DE CLOISON, PAREMENT SIMPLE

	Montants disposés à l'entraxe de 0,4 m		Montants disposés à l'entraxe de 0,4 m	
	[] [[] [
Montant	2 m	3,6 m	2,8 m	5,2 m
Rail	1 m	1 m	1 m	1 m
Plaque de plâtre	2,1 m ²	2,1 m ²	2,1 m ²	2,1 m ²
Laine minérale	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²
Vis TTPC pour parement	23	23	30	30
Vis TRPF pour montants	0	6	0	10
Vis de fixation pour rails	2	0	2	0
Bande à joints	3 m	3 m	3 m	3 m
Enduit à joints	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg

■ QUANTITATIF INDICATIF POUR 1 M² DE CLOISON, PAREMENT DOUBLE

	Montants disposés à l'entraxe de 0,4 m		Montants disposés à l'entraxe de 0,4 m	
	[] [[] [
Montant	2 m	3,6 m	2,8 m	5,2 m
Rail	1 m	1 m	1 m	1 m
Plaque de plâtre	4,2 m ²	4,2 m ²	4,2 m ²	4,2 m ²
Laine minérale	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²
Vis TTPC pour 1 ^{er} parement	6	6	6	6
Vis TTPC pour 2 ^{ème} parement	23	23	30	30
Vis TRPF pour montants	0	6	0	10
Vis de fixation pour rails	2	0	2	3
Bande à joints	3 m	3 m	3 m	3 m
Enduit à joints	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg

■ QUANTITATIF INDICATIF POUR 1 M² DE CONTRE-CLOISON AVEC APPUIS INTERMÉDIAIRES, PAREMENT SIMPLE

	Fourrure	
	Entraxe de 0,6 m	Entraxe de 0,4 m
Fourrure	2 m	2,8 m
Appui intermédiaire	0,85	1,2
Rail	1 m	1 m
Plaque de plâtre	1,05 m ²	1,05 m ²
Laine minérale	1,05 m ²	1,05 m ²
Vis TTPC pour parement	12	15
Vis de fixation pour rails	2	2
Bande à joints	1,5 m	1,5 m
Enduit à joints	1 kg	1 kg

*Dans le cas où l'appui intermédiaire est cliqué dans une fourrure solidaire du support, il faut augmenter ces quantitatifs d'1 m de fourrures par m² de contre-cloison.

■ QUANTITATIF INDICATIF POUR 1 M² DE CONTRE-CLOISON, PAREMENT SIMPLE

	Montants disposés à entraxe de 0,6 m	
	Entraxe de 0,6 m	Entraxe de 0,4 m
Montant	2 m	4 m
Rail	1 m	1 m
Plaque de plâtre	1,05 m ²	1,05 m ²
Laine minérale	1,05 m ²	1,05 m ²
Vis TTPC pour parement sur montant	12	12
Vis TRPF pour montants adossés ou aboutés	0	6
Vis de fixation pour rails	2	2
Bandes à joints	1,5 m	1,5 m
Enduit à joints	1 kg	1 kg

■ QUANTITATIF INDICATIF POUR 1 M² DE CLOISON, PAREMENT SIMPLE

	Montant simple		Montant simple	
	0,5 m	0,6 m	0,5 m	0,6 m
Plaque de plâtre	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²
Fourrure sur montant	2,2 m	2 m	2,2 m	2 m
Éclisse	0,35	0,3	-	-
Suspente	Distance entre 2 suspentes	1,20 m	2,10	1,80
		1,50 m	-	-
		1,75 m	-	-
		2,10 m	-	-
		2,80 m	-	-
		3,25 m	-	-
Vis TTPC pour parement sur montant ou fourrure	14	12	14	12
Vis TRPF pour montants aboutés	-	-	7	6
Enduit pour joint poudre	0,35 kg	0,35 kg	0,35 kg	0,35 kg
Bandes à joints	1,6 m	1,6 m	1,6 m	1,6 m
Isolant	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05

*Établi sur la base d'un plafond avec un seul parement. Coefficient de perte 5%.





Trappes de visite standards

L'ensemble de nos trappes est déclinable en dimension **sur mesure**.

	Nb de pièces par emballage	Référence
■ TRAPPE DE VISITE CLASSIQUE		
200 x 200	10	335191
250 x 250	10	490696
300 x 300	10	335192
400 x 400	10	335193
500 x 500	10	335194
600 x 600	10	335195
Vendues uniquement au carton.		



■ TRAPPE DE VISITE SOFTLINE

“Pousser Lâcher” Softline.

Fermeture par système invisible “Pousser Lâcher” en acier galvanisé blanc avec charnière.
Se visse sur une ossature périphérique en applique (rail ou cornière).



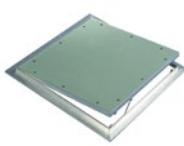
200 x 200	10	335186
300 x 300	10	335187
400 x 400	10	335188
500 x 500	5	335189
600 x 600	5	335190

Vendues uniquement au carton.

■ TRAPPE DE VISITE STAR

Fermeture par système invisible “Pousser Lâcher” pour cloison en plaque de plâtre.

● Pose Combi Plafond / Cloison - 1 x 12,5 Plaque hydro



300 x 300	1	606867
400 x 400	1	606868
500 x 500	1	606869
600 x 600	1	606870

● Combi Plafond / Cloison - 2 x 12,5 Plaque hydro

200 x 200	1	616256
300 x 300	1	610257
400 x 400	1	610258
500 x 500	1	610259
600 x 600	1	610261

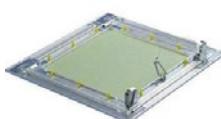
Autres dimensions : nous consulter.



Trappes de visite étanches/coupe-feu

L'ensemble de nos trappes est déclinable en dimension **sur mesure**.

Nb de pièces par emballage	Référence
■ TRAPPE DE VISITE ÉTANCHE CLASSIQUE	
200 x 200	1
300 x 300	1
400 x 400	1
500 x 500	1
600 x 600	1
OPTION Matelas ensaché 600 x 600	1
	2853043



■ TRAPPE DE VISITE ÉTANCHE ALU STAR

Coupe feu 30 mn. Pour cloison en plaque de plâtre. Pose Cloison 1x12,5 Plaque feu. 1x12,5 Plaque hydro.



200 x 200	1	335163
300 x 300	1	335164
400 x 400	1	335165
500 x 500	1	335166
600 x 600	1	335167
OPTION Matelas ensaché 600 x 600	1	2853043

■ TRAPPE DE VISITE COUPE-FEU STAR F30 CLOISON

Coupe feu 30 mn. Pour cloison en plaque de plâtre. 1x12,5 Plaque feu.



300 x 300 F30	1	322426
400 x 400 F30	1	322420
500 x 500 F30	1	322431
600 x 600 F30	1	322430

■ TRAPPE DE VISITE COUPE-FEU STAR F30 PLAFOND

Avec couvercle coupe-feu 30 mn. Pose Plafond 2x12,5 Plaque feu.

300 x 300 F30	1	322424
400 x 400 F30	1	322422
500 x 500 F30	1	322423
600 x 600 F30	1	322425

L'ensemble de nos trappes est déclinable en dimension sur mesure.



Trappes de visite étanches/coupe-feu (suite)



Nb de pièces par emballage	Référence
■ TRAPPE DE VISITE COUPE-FEU STAR F90 CLOISON	
Coupe feu 90 mn. Pour cloison en plaque de plâtre. Avec couvercle coupe-feu 30 mn. Pose Cloison 2 x 12,5 Plaque feu.	
300 x 300 F90	1
400 x 400 F90	1
500 x 500 F90	1
600 x 600 F90	1

■ TRAPPE DE VISITE COUPE-FEU STAR F90 PLAFOND

Avec couvercle coupe-feu 90 mn. Pose Plafond 2 x 20 Plaque feu.

300 x 300 F90	1	322427
400 x 400 F90	1	322428
500 x 500 F90	1	322432
600 x 600 F90	1	322442

L'ensemble de nos trappes est déclinable en dimension sur mesure.



Jointement - Bande

Renforcer les joints, éviter les fissures et améliorer l'esthétique.



■ BANDE ARMÉE DE 2 FEUILLARDS FLEXIBLES

- Largeur 50 mm - Rouleau de 30 ml

	Nb de pièces par emballage	Poids par emballage	Référence
Carton de 10 rouleaux	10	20 kg	490417
Palette de 380 rouleaux	380	608 kg	



■ BANDE À JOINT

- Largeur 50 mm - Rouleau de 23 ml

Carton de 20 rouleaux	20	4 kg	490466
Palette de 1800 rouleaux	1800	360 kg	
● Largeur 50 mm - Rouleau de 150 ml			
Carton de 10 rouleaux	10	12 kg	490604
Palette de 490 rouleaux	490	539 kg	

■ BANDE ADHÉSIVE - POSE VERTICALE EXCLUSIVEMENT

- Largeur 48 mm - Rouleau de 153 ml

Carton de 16 rouleaux	12	8 kg	2868683
-----------------------	----	------	---------



■ TAPE FLEX CORNER

- Bandes permettant de réaliser des angles et des courbes

Carton de 12 rouleaux : Boite distributrice de 15 ml - largeur 8,5 mm	12	15 kg	2853067
--	----	-------	---------

■ TAPE CORNER

- Bande permettant de réaliser des angles rentrants et sortants

Carton de 12 rouleaux : Boite distributrice de 30 ml - largeur 60 mm	12	16 kg	2853066
---	----	-------	---------

Fiche pratique 1

Trappes de visite finition métallique ou plaque de plâtre hydrofuge

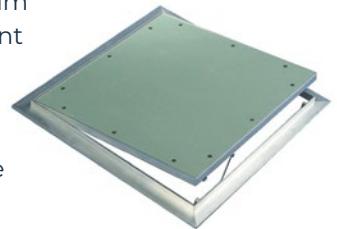
■ TRAPPE CLASSIQUE : Trappe d'accès en tôle d'acier laqué blanc Ral 9016. L'ouvrant est monté sur charnière et le verrouillage s'effectue par batteuse à condamnation. Elle est livrée avec une clé nylon 4 pans.



■ TRAPPE SOFTLINE : Trappe d'accès en tôle d'acier laqué blanc RAL 9016. Elle est composée d'un cadre extérieur discret et d'un ouvrant lisse sans serrure visible. Système d'ouverture et fermeture par simple pression "pousser/lâcher".



■ TRAPPE STAR : Trappe d'accès constituée d'un cadre en aluminium extrudé et d'un parement en plaque de plâtre hydrofuge collée permettant une finition parfaite sans surépaisseur. L'ouvrant se verrouille sur le dormant par l'intermédiaire d'un système "pousser/lâcher" permettant une manipulation rapide et aisée. Le maintien de l'ouvrant est sécurisé par un câble métallique de retenue avec mousqueton.



Ces trois modèles de trappes disposent d'un système pour désengager l'ouvrant afin de l'enlever et de profiter de l'ouverture maximale au plenum ou gaine technique murale.

● Mise en oeuvre

Les trappes SOFTLINE, CLASSIQUE et STAR se montent aussi bien horizontalement dans des plafonds en plaque de plâtre ou en bois, que verticalement pour accéder aux gaines techniques.

La fixation des trappes SOFTLINE et CLASSIQUE se réalise grâce à des pattes de fixation rivetées sur le dormant qu'il suffit de visser sur une ossature périphérique (chevêtre en rail ou cornière).

La trappe STAR se visse directement sur le support et sa conception la rend quasiment invisible.

Une version coupe-feu est disponible dans les dimensions standards (de 200x200 à 600x600 mm).

● Dimensions des trappes

Ces trappes sont disponibles dans les dimensions standards suivantes :

TRAPPE CLASSIQUE :

200x200 - 250x250 - 300x300 - 400x400 - 500x500 - 600x600 mm

TRAPPE SOFTLINE :

200x200 - 300x300 - 400x400 - 500x500 - 600x600 mm

TRAPPE STAR :

200x200 - 300x300 - 400x400 - 500x500 - 600x600 - 800x800 mm

Fiche pratique 2

Bande à joint / Bande armée

La **bande armée** et la **bande à joint** sont résistantes à la rupture et micro perforées sur toute la largeur, ce qui permet d'évacuer l'air entre le papier et la plaque. Elles permettent d'obtenir en application manuelle ou mécanique, sur des ouvrages en plaques de plâtre, un travail soigné et une finition parfaite.

■ BANDE À JOINT :

La bande à joint de RICHTER SYSTEM reconstitue après collage, la continuité du parement au droit des joints.



● Mise en oeuvre

La bande à joint est fabriquée à partir de pâte à papier de qualité américaine à fibre longue, ce qui lui confère une meilleure résistance mécanique au produit. Elle est conçue pour une adhérence maximale.

Confort d'utilisation grâce à sa face meulée offrant un amincissement des bords évitant toutes coupures et une pliure centrale pour une mise en application facile.

● Conditionnement

Rouleau de 23 ml, largeur 50 mm :

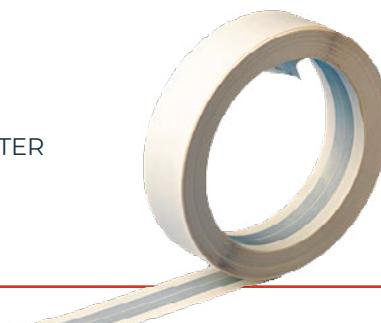
Carton de 20 rouleaux, 4 kg
Palettisation de 1800 rouleaux, 360 kg

Rouleau de 150 ml, largeur 50 mm :

Carton de 10 rouleaux, 12 kg
Palettisation de 490 rouleaux, 539 kg

■ BANDE ARMÉE :

La bande de renfort métallique dite "bande armée" de RICHTER SYSTEM est destinée à la protection des angles saillants.



● Mise en oeuvre

La bande armée est réalisée à partir d'une bande papier de qualité américaine composée de fibre longue et armée de deux feuillards métalliques. Feuillard flexible contre-collés à chaud en continu sur le support, sont traités pour résister au milieu humide, d'une épaisseur de 0,28 mm et sont espacés d'environ 1,5 mm. Elle permet une protection renforcée des angles. Pliure centrale pour une application facile et parfaite.

● Conditionnement

Rouleau de 30 ml, largeur 50 mm :

Emballage individuel de 1,6 kg
Palettisation de 380 rouleaux, 608 kg

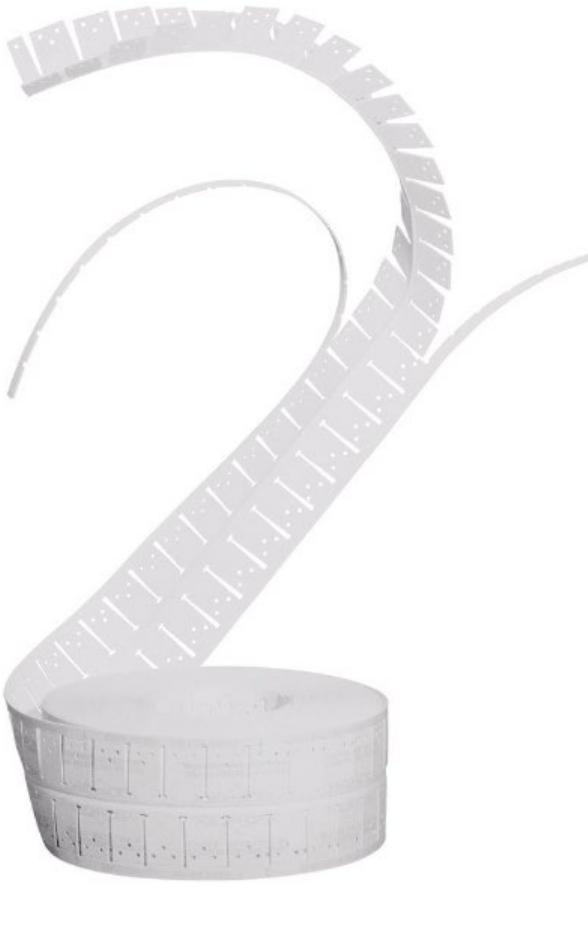
Fiche pratique 3

Tape "Flex-Corner"

Le profilé d'angle disponible en rouleau pour les angles sortants et rentrants du type fenêtres, portes, voûtes et d'une façon générale pour tout angle arrondi. Permet de réaliser d'une seule pose des angles et des arcs de multiples tailles avec une finition parfaite.

Ses ailes de 40 mm lui permettent d'être appliquée sur des cloisons type 98/48, ou de rattraper certains défauts de réalisation.

Principal atout : **pose rapide et cintable.**



● Mise en oeuvre

Dérouler le -Tape "Flex-Corner" de sa boîte distributrice, dans la longueur désirée et rajouter 5 cm.
Le plier en son milieu et le courber dans sa position définitive.

Mise en application angle entrant : plier la bande de façon à obtenir un angle moins prononcé que l'angle à réaliser.

Puis insérer le -Tape dans l'angle préalablement enduit.

Couper les extrémités de la bande à 45°, étaler avec une spatule l'enduit sur toute la surface du -Tape.

Dans le cas d'un angle très prononcé, il est nécessaire de découper le "Flex-Corner" sur toute sa longueur selon les pointillés figurant sur celle-ci pour obtenir la forme désirée.

Sa conception sous forme de rouleau dans une boîte distributrice permet d'éviter les chutes sur chantier.

● Conditionnement

Rouleau de 15,24 ml, largeur 8,46 cm :

boîte distributrice : 1,18 kg/boîte

Carton de 12 rouleaux, 14,16 kg

Palette de 18 cartons, soit 216 rouleaux, 254,88 kg

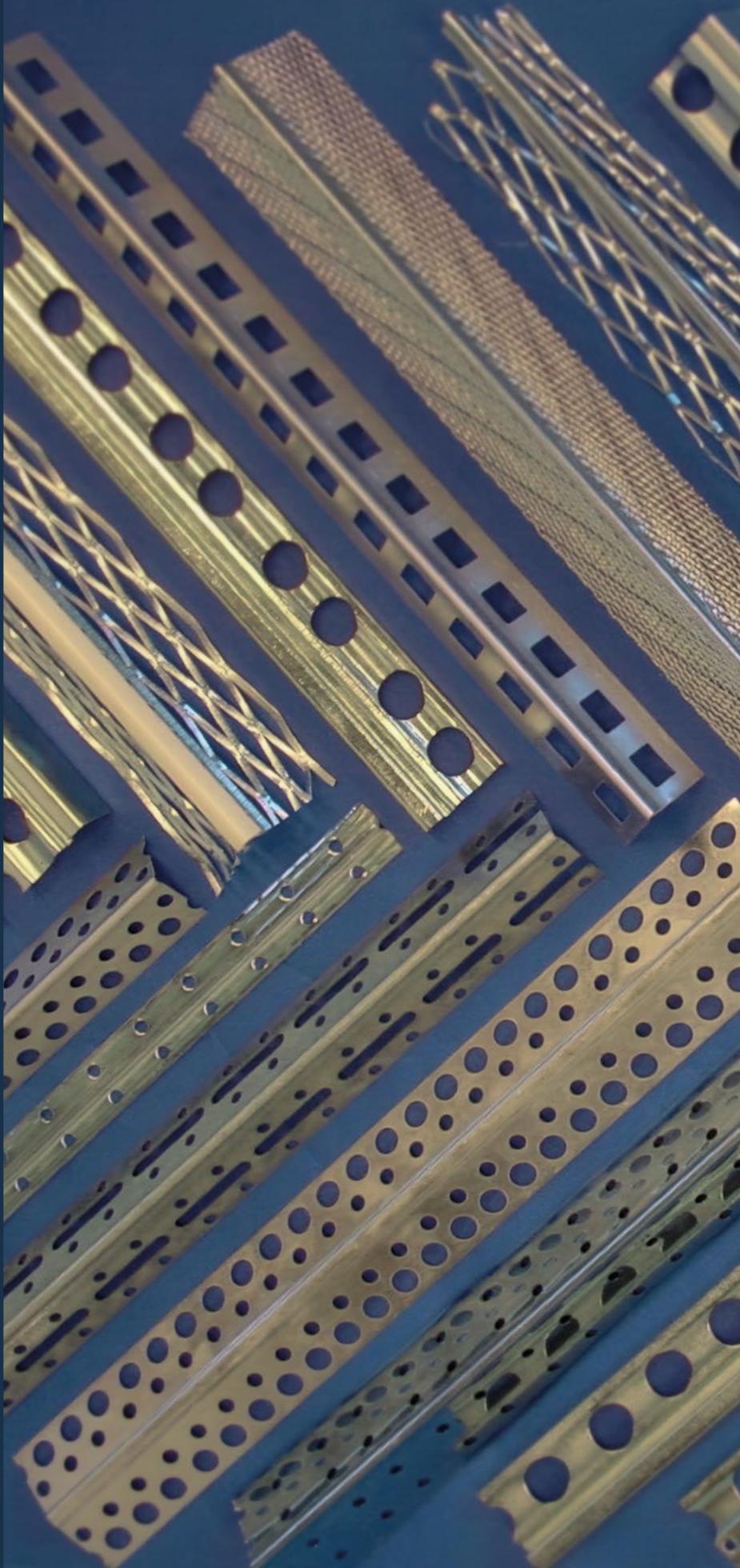




OSSATURES MÉTALLIQUES

SYSTÈMES DE PROFILÉS

 RICHTER
SYSTEM®



SYSTÈMES DE PROFILÉS GUIDE DE CHOIX



O Support d'enduit

GRIFF LATT ADS

Pour Flocage - Projection plâtre ou isolant - Z 275g

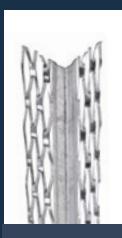


Sans papier



Avec papier

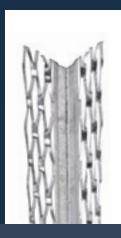
O Profilés intérieurs pour plâtre traditionnel



Protège angle acier déployé

Angle vif aile de 30 mm

6003



Protège angle acier déployé

Angle vif aile de 35 mm

6004



Protège angle acier perforé

Renfort d'angle allongé

6910



Renfort d'angle aluminium perforé

Spécial Bretagne

7005

O Profilés intérieurs pour cloisons sèches



Protège angle acier perforé

6005



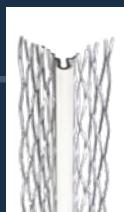
Protège angle aluminium perforé

7001



profil PVC Cintrable

O Profilés pour enduits extérieurs - grattés



Profil angle acier déployé

Enduit gratté de 13 à 15 mm
Jonc PVC de différentes couleurs

S33



Profil angle acier perforé

Enduit gratté de 15 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
Jonc PVC de différentes couleurs

S15 (10-15-20)



Profil de séparation acier perforé

Angle 90°
Enduit gratté de 15 mm
Aile de 48 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
jonc PVC de différentes couleurs

PS 48 (10-15-20)



Profil cintable

Enduit gratté de 15 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
Jonc PVC de différentes couleurs

S15C



Profil Intrados

Enduit gratté de 15 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
Jonc PVC de différentes couleurs

S8 (10-15-20)



Joint de dilatation acier déployé

Enduit gratté de 10 mm
PVC blanc ou beige



Profil de soubassement acier perforé

Angle 110°
avec goutte d'eau enduit gratté de 15 mm
Aile de 54 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
Jonc PVC de différentes couleurs

PS 54 (10-15-20)

NUANCIER JONC PVC :



NOIR



BLANC



1021



4006



7008

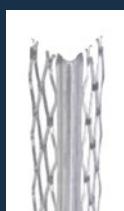


7062



8035

O Profilés pour enduits extérieurs - projetés



Profil angle acier déployé

Enduit projeté de 13 à 15 mm
Sans jonc PVC

S32



Profil angle acier perforé

Enduit projeté de 15 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm sans jonc PVC

S15 (10-15-20)



Profil de séparation acier perforé

Angle 90°
Enduit projeté de 15 mm
Aile de 48 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
sans jonc PVC

PS 48 (10-15-20)



Profil cintable

Enduit projeté de 15 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm sans jonc PVC

S15C



Profil Intrados

Enduit projeté de 15 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm sans jonc PVC

S8 (10-15-20)



Profil stop enduit déployé

Pour enduit de 25 mm
Sans jonc PVC

S630



Profil de soubassement acier perforé

Angle 110°
Enduit projeté de 15 mm
Aile de 54 mm
Existe pour enduit de 10 et 20 mm
Sans jonc PVC

PS54 (10-15-20)

NUANCIER JONC PVC :



NOIR



BLANC



1021



4006



7008

Des systèmes de profilés de qualité qui s'adaptent à vos projets

RICHTER SYSTEM fabrique des profilés métalliques en France depuis plus de 30 ans. Les plaquistes, plâtriers et façadiers, peuvent compter sur la qualité de ces produits, qui se destine aux enduits intérieurs et extérieurs aussi bien qu'aux supports d'enduits.

Les profilés et supports d'enduits RICHTER SYSTEM sont employés dans le cas de chantiers neufs autant que de rénovation (logements individuels, collectifs et tertiaires).

Ces systèmes s'adaptent à la plaque de plâtre, aux carreaux de plâtre, au plâtre traditionnel et au flocage. Les supports "Griff Latt" permettent notamment de répondre à vos exigences techniques ou pratiques.

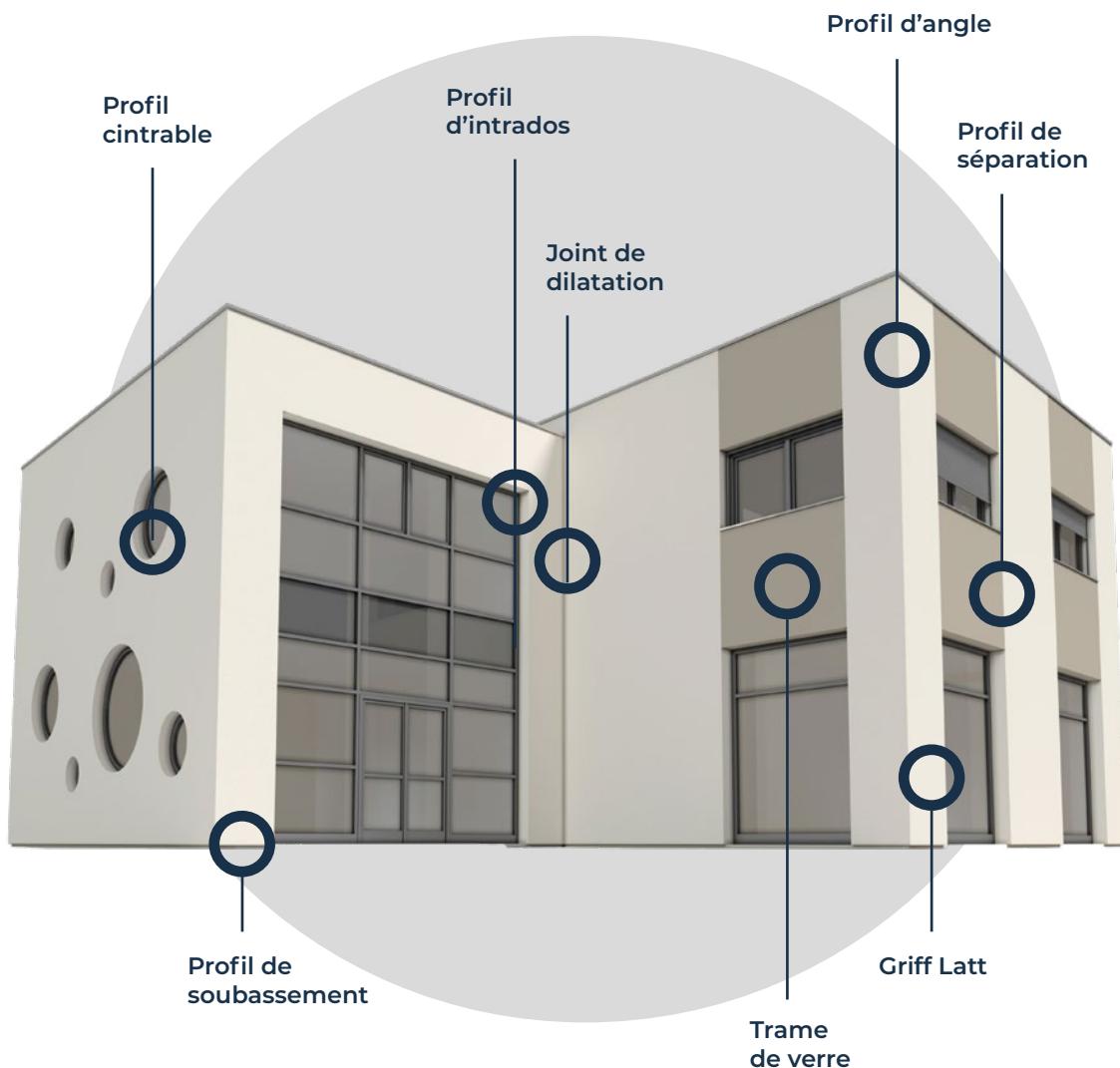
Les produits RICHTER SYSTEM sont exclusivement distribués par l'intermédiaire de négocios en matériaux. Un approvisionnement constant et une logistique souple nous permet de nous adapter à toutes vos demandes.

A noter que tous nos profilés doivent être stockés sous abris couvert.

DES PERFORMANCES GARANTIES

Les sites de production de RICHTER SYSTEM sont conformes aux certifications ISO 9001, 14001, 18001. Les systèmes de profilés et supports pour enduits sont répondent aux normes en vigueur 13 658 DTU 26-1.

Les rapports d'essai de laboratoire sont disponibles sur simple demande.



- **Systèmes de profilés fabriqués en France**
- **Support d'enduits “Griff Latt” adapté à toutes vos contraintes**
- **Stock permanent et livraison rapide**

Photos non contractuelles.



Griff Latt Acier Déployé Schultz® pour intérieur et extérieur

La solution pour répondre aux exigences techniques et pratiques

Matière	Conditionnement	Référence
---------	-----------------	-----------



SANS REVÊTEMENT PAPIER

Ouverture de mailles Griff Latt : 10 mm	Acier	20	479873
---	-------	----	--------

<ul style="list-style-type: none"> Utilisation Plafond / Mur Pour : <ul style="list-style-type: none"> La protection incendie Le flocage La réhabilitation des combles La finition intérieure Une paroi coupe-feu L'enrobage des gaines 	<ul style="list-style-type: none"> Dimensions • Plaque de 2 500 x 600, soit 1,50 m² • Paquet de 20 feuilles, soit 30 m² • Palette de 30 pts, soit 900 m²
<ul style="list-style-type: none"> Type de support • Support d'enduit plâtre ou isolant • Support d'enduit mortier 	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques techniques Aacier galvanisé Z 275 g/m² - Chromaté DX 51 D conforme norme : DIN 10142/10143
<ul style="list-style-type: none"> CONSEIL DE POSE : <ul style="list-style-type: none"> En quinconce, les nervures latérales doivent s'emboiter Recouvrement mini 10 cm dans le sens de la longueur. Espacement maxi des fixations : 0,60 pour un plafond et parois verticales. 	



AVEC REVÊTEMENT PAPIER

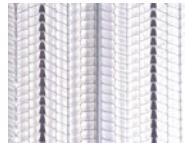
Ouverture de mailles Griff Latt : 10 mm	Acier	20	479884
---	-------	----	--------

<ul style="list-style-type: none"> Utilisation Tous les enduits projetés mécaniquement. Dimensions • Plaque de 2 500 x 600, soit 1,50 m² • Paquet de 20 feuilles, soit 30 m² • Palette de 20 pts, soit 600 m² 	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques techniques Aacier galvanisé Z 275 g/m² - Chromaté DX 51 D conforme norme : DIN 10142/10143 Intérieur : papier kraft - Laize 88 mm sur 6 longueurs Extérieur : papier parafiné - Laize 88 mm sur 6 longueurs
<ul style="list-style-type: none"> CONSEIL DE POSE : <ul style="list-style-type: none"> Retirer le papier sur environ 10 cm pour obtenir un recouvrement parfait. En quinconce, les nervures latérales doivent s'emboiter. Recouvrement mini 10 cm dans le sens de la longueur. 	



Beton Latt

Idéal pour les travaux de reprise de betonnage : gain de temps assuré ; une finition précise et durable.



SANS REVÊTEMENT PAPIER

Matière	Conditionnement	Référence
Beton Latt	Acier	20

IMPORTANT : Produit destiné uniquement aux professionnels de l'armature structurelle. Non garanti contre la corrosion.

- Utilisation

- Fondations
- Reprise de bétonnage
- Coffrage double
- Arrêt de bétonnage

- Dimensions

- Plaque de 2 600 x 600
- Paquet de 20 feuilles, soit 31,20 m²
- Palette de 30 pts, soit 936 m²

- Caractéristiques techniques

Acier galvanisé Z 100 g/m²

Matière	Conditionnement	Référence
En 3,00 ml	Acier	50

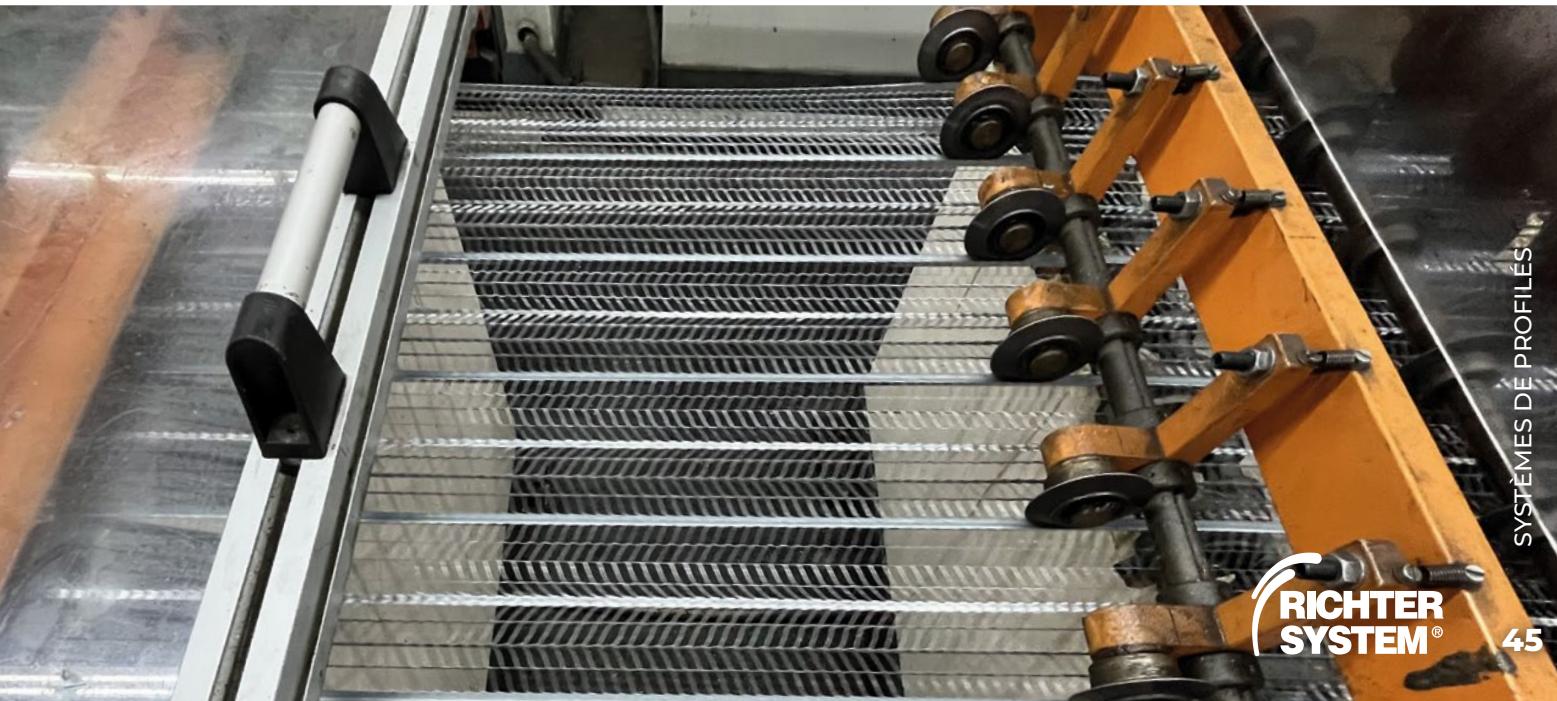
STOP ENDUIT SANS PVC EN MÉTAL DÉPLOYÉ RÉF. 630

Pour un enduit de 25 mm



- Utilisation

- Partie inférieure d'un enduit de ravalement.
- Réalisation des solins.



**RICHTER
SYSTEM®**



Protège angle pour plâtre traditionnel

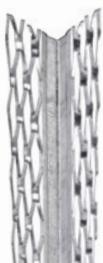
Un outil essentiel pour garantir **une solidité, une précision et une esthétique parfaites** pour des angles plâtrés !

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ PROTÈGE ANGLE ACIER DÉPLOYÉ - RÉF. 6002

Angle vif

DSD En 2,00 ml	Acier	25	27	2852608
DSD En 2,50 ml	Acier	25	27	2869759
DSD En 3,00 ml	Acier	25	27	2852609



■ PROTÈGE ANGLE ACIER DÉPLOYÉ - RÉF. 6003

Angle vif

En 2,00 ml	Acier	25	30	2852612
En 2,50 ml	Acier	25	30	2852610
En 2,60 ml	Acier	25	30	2852613
En 3,00 ml	Acier	25	30	2852611

■ PROTÈGE ANGLE ACIER DÉPLOYÉ - RÉF. 6004

Angle vif

En 2,00 ml	Acier	25	35	2852617
En 2,50 ml	Acier	25	35	2852618
En 2,60 ml	Acier	25	35	2852619
En 3,00 ml	Acier	25	35	2852620

Autres longueurs : nous consulter

DSD Délai sur demande



Renfort d'angle pour intérieur traditionnel

En acier, en aluminium ou en PVC, le renfort d'angle permet d'obtenir une finition parfaite. Il évite également la fissuration dans les zones d'angles lors du séchage du plâtre.



Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ RENFORT D'ANGLE ACIER PERFORÉ - RÉF. 6905

En 2,00 ml	Acier	25	27	455081
En 2,50 ml	Acier	25	27	455083
En 2,60 ml	Acier	25	27	455084
En 3,00 ml	Acier	25	27	455085

■ RENFORT D'ANGLE ACIER PERFORÉ - RÉF. 6910

En 2,00 ml	Acier	25	27	479894
En 2,50 ml	Acier	25	27	
En 2,60 ml	Acier	25	27	2852634



■ RENFORT D'ANGLE ALUMINIUM PERFORÉ - RÉF. 7005

Angle allongé

En 2,00 ml	Alu	25	24	2852639
En 2,50 ml	Alu	20	24	2852640

■ RENFORT D'ANGLE ALUMINIUM PERFORÉ - RÉF. 7005+

Angle allongé renforcé

En 2,00 ml	Alu	25	24	2852641
En 2,50 ml	Alu	20	24	2852642

Autres longueurs : nous consulter



Cornière d'angle pour intérieur

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ RENFORT D'ANGLE POUR LE PLATRE EN PVC - RÉF. 9003

En 2,50 ml	PVC	40	28	2853254
------------	-----	----	----	---------

Profil d'angle / d'encadrement pour intérieur

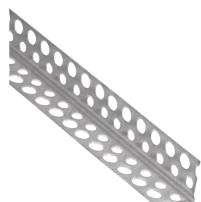
CLOISONS SÈCHES / Un élément essentiel pour renforcer les angles, en assurant une finition nette et durable.



Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ PROFIL CINTRABLE

En 3,05 ml	PVC	25	30	2853207
------------	-----	----	----	---------



■ PROTÈGE ANGLE ACIER PERFORÉ - RÉF. 6005

En 2,00 ml	Acier	25	25	2852624
En 2,50 ml	Acier	25	25	479872
En 2,60 ml	Acier	25	25	2852627
En 2,70 ml	Acier	25	25	491789
En 3,00 ml	Acier	25	25	2852628

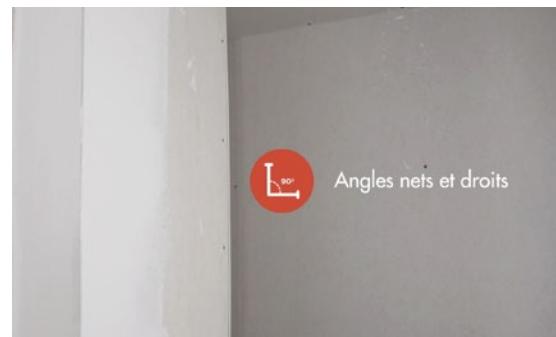


■ PROTÈGE ANGLE ALUMINIUM PERFORÉ - RÉF. 7001

En 2,00 ml	Alu	25	25	2852605
En 2,50 ml	Alu	25	25	2852606
En 3,00 ml	Alu	25	25	2852607

■ PROFIL D'ENCADREMENT POUR PLAQUE DE PLÂTRE 13 MM

En 2,50 ml	PVC	50		40177
------------	-----	----	--	-------



Angles nets et droits



Profil d'angle pour intérieur/extérieur

ENDUIT RUSTIQUE OU PROJETÉ DE 7 À 20 MM / Ce profil pour angle sortant déployé ou perforé permet de régler l'épaisseur d'enduit et d'ainsi réaliser des angles parfaits sans utiliser de règle. Le modèle cintrable est adapté à la réalisation de courbes et autres formes spécifiques. Il existe en 10 et 15 mm.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR DÉPLOYÉ - S 32 SANS PVC

Pour un enduit de 12 à 15 mm

En 3,00 ml	Acier	15	51	2852520
------------	-------	----	----	---------

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR - S 7 SANS PVC

Pour un enduit de 7 mm

En 2,50 ml	Acier	15	30	2860100
En 3,00 ml	Acier	15	30	2852562



■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR PERFORÉ - S 15/10 A SANS PVC

Pour un enduit de 10 mm

En 2,25 ml	Acier	15	41	2852536
En 2,50 ml	Acier	15	41	2852537
En 3,00 ml	Acier	15	41	2852538

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR PERFORÉ - S 15/15 A SANS PVC

Pour un enduit de 15 mm

En 2,25 ml	Acier	15	41	
En 2,50 ml	Acier	15	41	
En 3,00 ml	Acier	15	41	

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR PERFORÉ - S 20 SANS PVC

Pour un enduit de 20 mm

En 2,50 ml	Acier	15	50	
En 3,00 ml	Acier	15	30	

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR CINTRABLE PERFORÉ - S 15/10 C SANS PVC

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml	Acier	15	41	
------------	-------	----	----	--

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR CINTRABLE PERFORÉ - S 15/15 C SANS PVC

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml	Acier	15	41	2852547
------------	-------	----	----	---------

Autres longueurs : nous consulter

 <ul style="list-style-type: none"> ● Caractéristiques techniques <p>Acier galvanisé Z 275 g/m² Conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ● CONSEIL DE POSE : <ul style="list-style-type: none"> • ATTENTION : éviter le recouvrement avec des peintures imperméables. • Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage. • Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
---	---

Photos non contractuelles.

Profil de séparation pour intérieur/extérieur

ENDUIT RUSTIQUE OU PROJETÉ DE 10 À 20 MM / Ce profil de séparation et/ou arrêt d'enduit sans jonc permet de réaliser une finition parfaite et rectiligne.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------



■ PROFIL DE SÉPARATION PS 15/30 SANS PVC

Pour un enduit de 15 mm

DSD En 2,50 ml	Acier	25	30	2852587
DSD En 3,00 ml	Acier	25	30	2852588

■ PROFIL DE SÉPARATION PS 20/30 SANS PVC

Pour un enduit de 20 mm

DSD En 2,50 ml	Acier	25	30	
DSD En 3,00 ml	Acier	25	30	



■ PROFIL DE SÉPARATION PS 10/48 SANS PVC

Pour un enduit de 10 mm

En 2,50 ml	Acier	25	48	2852580
En 3,00 ml	Acier	25	48	809574

■ PROFIL DE SÉPARATION PS 15/48 SANS PVC

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml	Acier	25	48	2860205
------------	-------	----	----	---------

■ PROFIL DE SÉPARATION PS 20/48 SANS PVC

Pour un enduit de 20 mm

En 2,50 ml	Acier	25	48	2852592
En 3,00 ml	Acier	25	48	2860204

DSD Délai sur demande

• Caractéristiques techniques

Acier galvanisé Z 275 g/m²
Conforme à la norme EN 10142
et NF A36321.

• CONSEIL DE POSE :

- ATTENTION : éviter le recouvrement avec des peintures impérmeables.
- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.



Profil de soubassement pour intérieur/extérieur

ENDUIT RUSTIQUE OU PROJETÉ DE 10 À 20 MM / Ce profil de soubassement permet de réaliser une finition parfaite et rectiligne.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------



■ PROFIL DE SOUBASSEMENT PS 10/54 SANS PVC

Pour un enduit de 10 mm

DSD En 2,50 ml	Acier	25	54	
En 3,00 ml	Acier	25	54	2852597

■ PROFIL DE SOUBASSEMENT PS 15/54 SANS PVC

Pour un enduit de 15 mm

DSD En 2,50 ml	Acier	25	54	2852601
En 3,00 ml	Acier	25	54	2852602

DSD Délai sur demande

 ● Caractéristiques techniques Acier galvanisé Z 275 g/m ² Conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.	 ● CONSEIL DE POSE : - ATTENTION : éviter le recouvrement avec des peintures impérmeables. - Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage. - Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
---	--



Profil de joint de dilatation pour extérieur

ENDUIT GRATTE / Ce profil de joint de dilatation monobloc permet une parfaite absorption des mouvements mécaniques des façades. En acier déployé, avec une partie centrale en PVC, il se révèle à la fois rigide et souple.

Matière	Conditionnement	Référence
---------	-----------------	-----------

PROFIL DE JOINT DE DILATATION MONOBLOC EN ACIER DÉPLOYÉ

En 3,00 ml - PVC Beige	Acier	10	2853190
En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	10	2853192

PROFIL DE JOINT DE DILATATION MONOBLOC EN ACIER DÉPLOYÉ / SPÉCIAL PARASISMIQUE

En 3,00 ml - PVC Beige	Acier	10	2853189
En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	10	2853191



● Utilisation

- 1 modèle pour 2 fonctions : plat et angle rentrant.
- Existe en modèle parasismique pour les zones à risque.

● Dimensions

- Longueur standard : 3,00 ml

● Caractéristiques techniques

- 2 couleurs de jonc : blanc et beige
- Variation admissible : +/- 10 mm

● CONSEIL DE POSE :

- Se pose avant l'enduit.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.



Profil d'angle pour extérieur

ENDUIT GRATTÉ DE 7 À 20 MM / Ce profil d'angle permet de régler l'épaisseur d'enduit, de réaliser des angles parfaits sans utiliser de règle. Le modèle cintrable permet la réalisation de courbes et autres formes spécifiques. Existe en 10 et 15 mm.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------



■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR DÉPLOYÉ - S 33

Pour un enduit de 10 à 15 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	51	2852525
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	51	2852523

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR - S 7

Pour un enduit de 7 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	30	2852568
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	30	2852564

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR PERFORÉ - S 15/10 A

Pour un enduit de 10 mm

En 2,25 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852545
En 2,25 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852540
En 2,50 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852546
En 2,50 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852541
En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852544
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852542

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR PERFORÉ - S 15/15 A

Pour un enduit de 15 mm

En 2,25 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852556
En 2,25 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852553
En 2,50 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852557
En 2,50 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852554
En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852558
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852555



■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR PERFORÉ - S 20

Pour un enduit de 20 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	50	2852561
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	50	2852559



Profil d'angle pour extérieur (suite)

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR CINTRABLE PERFORÉ - S 15/10 - C

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852535
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852532

■ PROFIL D'ANGLE EXTÉRIEUR CINTRABLE PERFORÉ - S 15/15 - C

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	41	2852552
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	41	2852549

Palette des coloris page 59 / Autres longueurs et coloris : nous consulter

● Caractéristiques techniques

Acier galvanisé Z 275 g/m²
Conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.

● CONSEIL DE POSE :

- Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage.
- Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords.
- Le jonc PVC ne doit pas être recouvert d'enduit.
- Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.



54

**RICHTER
SYSTEM®**

Photos non contractuelles.



Profil de séparation pour extérieur

ENDUIT GRATTÉ DE 7 À 20 MM / Ce profil de séparation et/ou arrêt d'enduit avec jonc PVC permet de réaliser une finition parfaite aux abords des toits, de réaliser des tableaux et ainsi de varier les couleurs d'enduit sur une même façade.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------



■ PROFIL DE SÉPARATION PS 15/30

Pour un enduit de 15 mm

DSD En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	30	
DSD En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	30	

■ PROFIL DE SÉPARATION PS 20/30

Pour un enduit de 20 mm

DSD En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	30	
DSD En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	30	



■ PROFIL DE SÉPARATION PS 10/48

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	48	2852586
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	48	2852585

■ PROFIL DE SÉPARATION PS 15/48

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	48	2852591
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	48	2852590

■ PROFIL DE SÉPARATION PS 20/48

Pour un enduit de 20 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	48	2860104
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	48	2852593

Palette des coloris page 59

DSD Délai sur demande

<ul style="list-style-type: none"> ● Caractéristiques techniques <p>Aacier galvanisé Z 275 g/m² Conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● CONSEIL DE POSE : <ul style="list-style-type: none"> • Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage. • Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords. • Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
---	--

Photos non contractuelles.



Profil de soubassement pour extérieur

ENDUIT GRATTÉ DE 10 À 20 MM / Ce profil de soubassement permet de réaliser un arrêt propre et rectiligne. Son jonc PVC est muni d'une goutte d'eau évitant ainsi le ruissellement de l'eau sur la façade.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ PROFIL SOUBASSEMENT PS 10/54

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	54	2852600
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	54	2852598



■ PROFIL SOUBASSEMENT PS 15/54

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	54	2865189
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	25	54	2865190

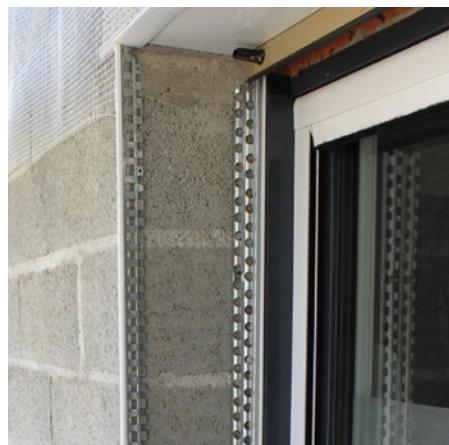
■ PROFIL SOUBASSEMENT PS 20/54

Pour un enduit de 20 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	25	54	2852604
------------------------	-------	----	----	---------

Palette des coloris page 59 / Autres longueurs et coloris : nous consulter

<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques <p>Acier galvanisé Z 275 g/m² Conforme à la norme EN 10142 et NF A36321.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CONSEIL DE POSE : <ul style="list-style-type: none"> • Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage. • Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords. • Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
--	--





Profil d'intrados pour extérieur

ENDUIT GRATTE DE 10 À 20 MM / Ce profil d'intrados est **idéal pour la réalisation de sous-face de linteau.**

Son angle à 135° permet de régler l'épaisseur sur un côté de l'angle en tableau.

Toutes les références sont disponibles sans jonc PVC.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------

■ PROFIL D'INTRADOS S 8/10

Pour un enduit de 10 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	61	2852571
En 3,00 ml - PVC 1021	Acier	15	61	2852570



■ PROFIL D'INTRADOS S 8/15

Pour un enduit de 15 mm

En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	61	2852573
------------------------	-------	----	----	---------

■ PROFIL D'INTRADOS S 8/20

Pour un enduit de 20 mm

DSD En 3,00 ml - PVC Blanc	Acier	15	65	
----------------------------	-------	----	----	--

DSD Délai sur demande

Palette des coloris page 59 / Autres longueurs et coloris : nous consulter

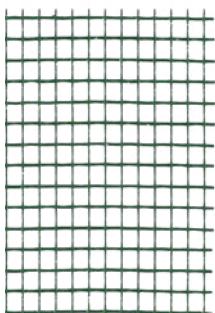
<ul style="list-style-type: none"> ● Dimensions <ul style="list-style-type: none"> • Longueur standard : 3,00 ml ● Caractéristiques techniques <ul style="list-style-type: none"> • Acier galvanisé Z 275 g/m² • Conforme à la norme EN 10142 et NF A36321. 	<ul style="list-style-type: none"> ● CONSEIL DE POSE : <ul style="list-style-type: none"> • Couper les profils à l'aide de cisaille à métaux, pas de tronçonnage. • Faire coulisser le jonc PVC pour cacher les raccords. • Le jonc PVC ne doit pas être recouvert d'enduit. • Vérifier la compatibilité entre l'enduit et la matière première du profilé.
---	---



Isolation thermique par l'extérieur

Toutes nos trames sont certifiées QB.

Matière	Conditionnement	Largeur d'aile	Référence
---------	-----------------	----------------	-----------



PROFIL D'ANGLE POUR ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE

En PVC 100 x 150	PVC	100	25	2864627
------------------	-----	-----	----	---------

TRAME DE VERRE

10 x 10 en 1,00	Trame de verre	50 m ²	-	2853075
10 x 10 en 0,33	Trame de verre	50 m ²	-	2853074
10 x 10 en 0,50	Trame de verre	50 m ²	-	2866117

Quantité par palette **24 rouleaux**

4 x 4 avec CSTB	Trame de verre	50 m ²	-	2853077
-----------------	----------------	-------------------	---	---------

Quantité par palette **30 rouleaux**





Palettisation

PROFILS INTÉRIEURS

	Longueur	Conditionnement / paquet	1/2 palette	1 palette
Acier déployé 6003 - 6004	2,00 ml	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
	2,50 ml	1 pt = 25 u = 62,50 ml	48 pts = 3 000 ml	100 pts = 6 250 ml
Acier perforé 6005	2,00 ml	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
	2,50 ml	1 pt = 25 u = 62,50 ml	48 pts = 3 000 ml	100 pts = 6 250 ml
Alu perforé 7005 - 7005+	2,00 ml	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
	2,50 ml	1 pt = 20 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
Alu perforé 7001	2,00 ml	1 pt = 25 u = 50 ml	60 pts = 3 000 ml	100 pts = 5 000 ml
	3,00 ml	1 pt = 15 u = 45 ml	67 pts = 3 000 ml	110 pts = 4 950 ml

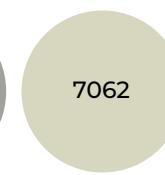
PROFILS EXTÉRIEUX

	Longueur	Conditionnement / paquet	1/2 palette	1 palette
Angle	2,25 ml	1 pt = 15 u = 45 ml	67 pts = 3 000 ml	110 pts = 4 950 ml
	3,00 ml	1 pt = 15 u = 33,75 ml	60 pts = 2 025 ml	110 pts = 3 712,50 ml
Intrados	3,00 ml	1 pt = 15 u = 45 ml	60 pts = 2 700 ml	100 pts = 4 500 ml
Fraction / séparation	3,00 ml	1 pt = 25 u = 75 ml	40 pts = 3 000 ml	100 pts = 7 500 ml
Soubassement	3,00 ml	1 pt = 25 u = 75 ml	40 pts = 3 000 ml	100 pts = 7 500 ml
Angles pré-découpés	3,00 ml	1 pt = 15 u = 45 ml	-	

Tous nos profilés pour enduits extérieurs sont fabriqués en tôle d'acier galvanisé Z275. Épaisseur 0,50/0,60 conforme à la norme européenne EN 10 142 et NF A 36321. ATTENTION : l'application de peintures imperméables n'est pas autorisée.

- Résistance aux chocs
- Résistance aux UV et aux intempéries.
- Stockage : sous abri.

Nuancier jonc PVC



Les photos et la palette des coloris sont indicatives et non contractuelles.

Photos non contractuelles.

Fiche pratique 1

Lattis déployé à nervures : **GRIFF LATT®**

Le **GRIFF LATT® nu** (sans doublage papier) sert de support d'accroche en murs et en plafonds, en utilisation intérieure (conforme à la norme NF EN 13658-1) ou extérieure (conforme à la norme NF EN 13658-2).



● Utilisation

Support pour enduits plâtre, plâtre coupe-feu, chaux, isolant, flocage et protection incendie, enduit de mortier, enduit minéral et organique, béton, enrobage de structures métalliques, de gaines, réhabilitation de combles...

● Dimensions des plaques

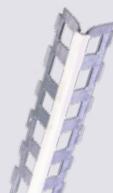
- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142)
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2)
- Poids au m² : 1 342 g (2 013 g la plaque)
- Dimensions : 2 500 x 600 mm (autres longueurs sur demande), paquet de 30 m², palette de 900 m²
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Classement au feu : A1
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm / verticale (SWM) : 9 mm

EN COMPLÉMENT :



■ PROFIL STOP ENDUIT :

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15 :

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.

Fiche pratique 2

Lattis déployé à nervures doublé papier : **GRIFF LATT® papier kraft**

Le **GRIFF LATT® doublé papier kraft** sert de support d'accroche en murs et en plafonds, en utilisation intérieure (conforme à la norme NF EN 13658-1). Le papier permet à la fois de ne pas gâcher de produit, mais aussi de maintenir une lame d'air entre le **GRIFF LATT®** et le support quand cela est nécessaire.



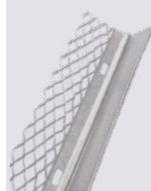
● Utilisation

Support pour enduits plâtre, plâtre coupe-feu, chaux, isolant, flocage et protection incendie, enduit de mortier, enduit minéral et organique, béton, enrobage de structures métalliques, de gaines, réhabilitation de combles...

● Dimensions des plaques

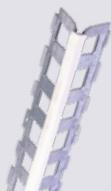
- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142)
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2)
- Poids au m² : 1 406 g (2 110 g la plaque)
- Papier kraft : laize 88 mm (usage intérieur)
- Dimensions : 2 500 x 600 mm, paquet de 30 m², palette de 600 m²
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm / verticale (SWM) : 9 mm

EN COMPLÉMENT :



■ PROFIL STOP ENDUIT :

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15 :

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.

Fiche pratique 3

Lattis déployé à nervures doublé papier paraffiné : **GRIFF LATT® papier paraffiné**

Le **GRIFF LATT® doublé papier paraffiné** sert de support d'accroche en murs, en utilisation extérieure (conforme à la norme NF EN 13658-2).

Le papier permet à la fois de ne pas gâcher de produit et de maintenir une lame d'air entre le **GRIFF LATT®** et le support si nécessaire.



• Utilisation

Support pour enduits chaux, minéral et organique, pour maison à ossatures bois (MOB), résiste aux intempéries.

• Dimensions des plaques

- Lattis en métal déployé, à nervures, doublé papier paraffiné, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142)
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2).
- Poids au m² : 1 406 g (2 110 g la plaque)
- Papier paraffiné 1 face : laize 88 mm (usage extérieur)
- Dimensions : 2 500 x 600 mm (autres longueurs sur demande), paquet de 22,50 m², palette de 900 m²
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm / verticale (SWM) : 9 mm

EN COMPLÉMENT :



■ PROFIL STOP ENDUIT :

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15 :

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.

Fiche pratique 4

Lattis déployé à nervures : Acier Déployé Schultz®

L'Acier Déployé Schultz® nu (sans doublage papier) sert de support d'accroche en murs et en plafonds, en utilisation intérieure (conforme à la norme NF EN 13658-1) ou extérieure (conforme à la norme NF EN 13658-2). Ses mailles larges (20 mm au lieu de 10 mm) facilitent le passage des produits épais.



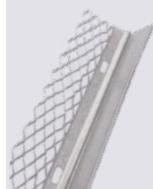
● Utilisation

Support pour enduits plâtre, plâtre coupe-feu, chaux, isolant, flocage et protection incendie, enduit de mortier, enduit minéral et organique, béton, enrobage de structures métalliques, de gaines...

● Dimensions des plaques

- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé DX51D (Z275 conforme à la norme NF EN 10142)
- Épaisseur : 0,30 mm (conforme aux normes NF EN 13658-1 et NF EN 13658-2)
- Poids au m² : 1 342 g (2 013 g la plaque)
- Dimensions : 2 500 x 600 mm, paquet de 30 m², palette de 900 m²
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Classement au feu : A1
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 20 mm / verticale (SWM) : 9 mm

EN COMPLÉMENT :



■ PROFIL STOP ENDUIT :

Pour les arrêts bas et haut de l'enduit (à fixer avant le lattis), épaisseur enduit 25 mm.



■ PROFIL D'ANGLE S15 :

Pour le renforcement des angles saillants, épaisseur enduit 10, 15, ou 20 mm.

Fiche pratique 5

Lattis déployé à nervures : **BETON LATT®**

Le **BETON LATT® nu** (sans doublage papier) sert en extérieur dans le domaine de la maçonnerie.

IMPORTANT :

Produit destiné uniquement aux professionnels de l'armature structurelle. Non garanti contre la corrosion.



• Utilisation

Pour les bétons : coffrage perdu, reprise/arrêt de bétonnage, élaboration de réservation, boîte de réservation, alvéole de scellement, coffrage cylindrique, coffrage double...
Les mailles laissent passer la laitance sans permettre au béton de s'échapper.

• Dimensions des plaques

- Lattis en métal déployé, à nervures, en acier galvanisé Z100.
- Épaisseur : 0,30 mm.
- Poids au m² : 1 342 g (2 013 g la plaque).
- Dimensions : 2 600 x 600 mm (autres longueurs sur demande), paquet de 30 m², palette de 936 m².
- Hauteur nervures : 8 mm
- Entraxe entre nervures : 100 mm
- Classement au feu : A1
- Ouverture de maille horizontale (LWM) : 10 mm / verticale (SWM) : 9 mm



PLAFONDS DÉCORATIFS MÉTALLIQUES



RICHTER
SYSTEM®



GRILLES DE DÉFILEMENT GUIDE DE CHOIX

Plafond cellulaire composé d'un quadrillage de lamelles formant des mailles carrées de différents modules et pouvant être réalisés de différentes hauteurs.

Ces grilles peuvent être installées soit sur une ossature apparente traditionnelle, soit sur un système intégré permettant d'obtenir un plafond d'un aspect monolithique sans raccordement visible.

● Caractéristiques techniques

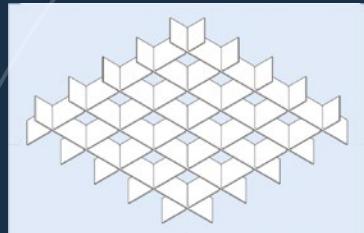
- Aluminium d'épaisseur 0,5 à 1 mm laqué ou anodisé naturel deux faces. D'autres finitions et couleurs peuvent être obtenues sur demande (noir, champagne, or, etc.)
- Finition en rive par cornière à ailes égales, inégales ou à joint creux.
- Classement au feu M0.

● Dimensions

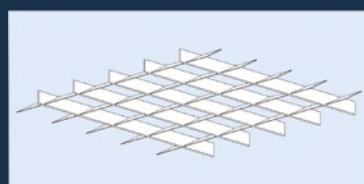
- Les panneaux ont des dimensions standards de 600 x 600 ; 1200 x 600.
- Les hauteurs standards sont de 13, 15, 20, 25, 30, 40, 50 mm dans les mailles de 13 x 13 ; 15 x 15 ; 20 x 20 ; 25 x 25 ; 30 x 30 ; 33 x 33 ; 40 x 40 ; 50 x 50 ; 75 x 75 ; 100 x 100.

● Décors métalliques

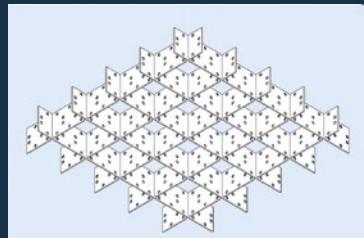
DÉCOR STANDARD



DÉCOR 400



DÉCOR 700





● SYSTÈMES DE POSE :

Pour chaque module, il existe 3 systèmes différents de pose :

- **Apparent** : sur T de 24 ou de 15, plaques à bords droits
- **Semi-encastré** : sur T de 24 ou de 15, plaques à bords feuillurés
- **Encastré** : sur U en aluminium extrudé, plaques à bords décalés..

● CONSEILS DE POSE :

- L'utilisation d'une ossature d'aluminium système U de 16 mm adaptée à une finition de panneaux de type "intégré" permet une pose en continu sans raccordement visible.
- Pour obtenir une luminosité optimale, la distance séparant les luminaires des grilles doit correspondre à la moitié de celle qui sépare deux sources lumineuses ($A = \frac{1}{2} B$). Les différents anodisés brillants, ainsi que les anodisés striés utilisés pour nos grilles offrent de multiples possibilités architecturales sous l'effet de la lumière.

● Détails des bords

BORD DROIT APPARENT



BORD APPARENT "DÉCAISSÉ" OU "SEMI-ENCASTRÉ"



BORD "CACHÉ" ET "ENCASTRÉ"



Des plafonds métalliques performants et décoratifs

Alliez l'esthétique et la technique en faisant le choix d'un plafond métallique RICHTER SYSTEM pour vos bâtiments tertiaires et publics.

RICHTER SYSTEM conçoit, développe et distribue ces systèmes depuis plus de 30 ans en France. Ils répondent aux différentes contraintes techniques et esthétiques des architectes et maîtres d'oeuvres (système anti-incendie, hygiène, style, coloris...).

Nos grilles "double-peau" et "simple-peau" en aluminium sont les alliés de vos projets sur mesure.

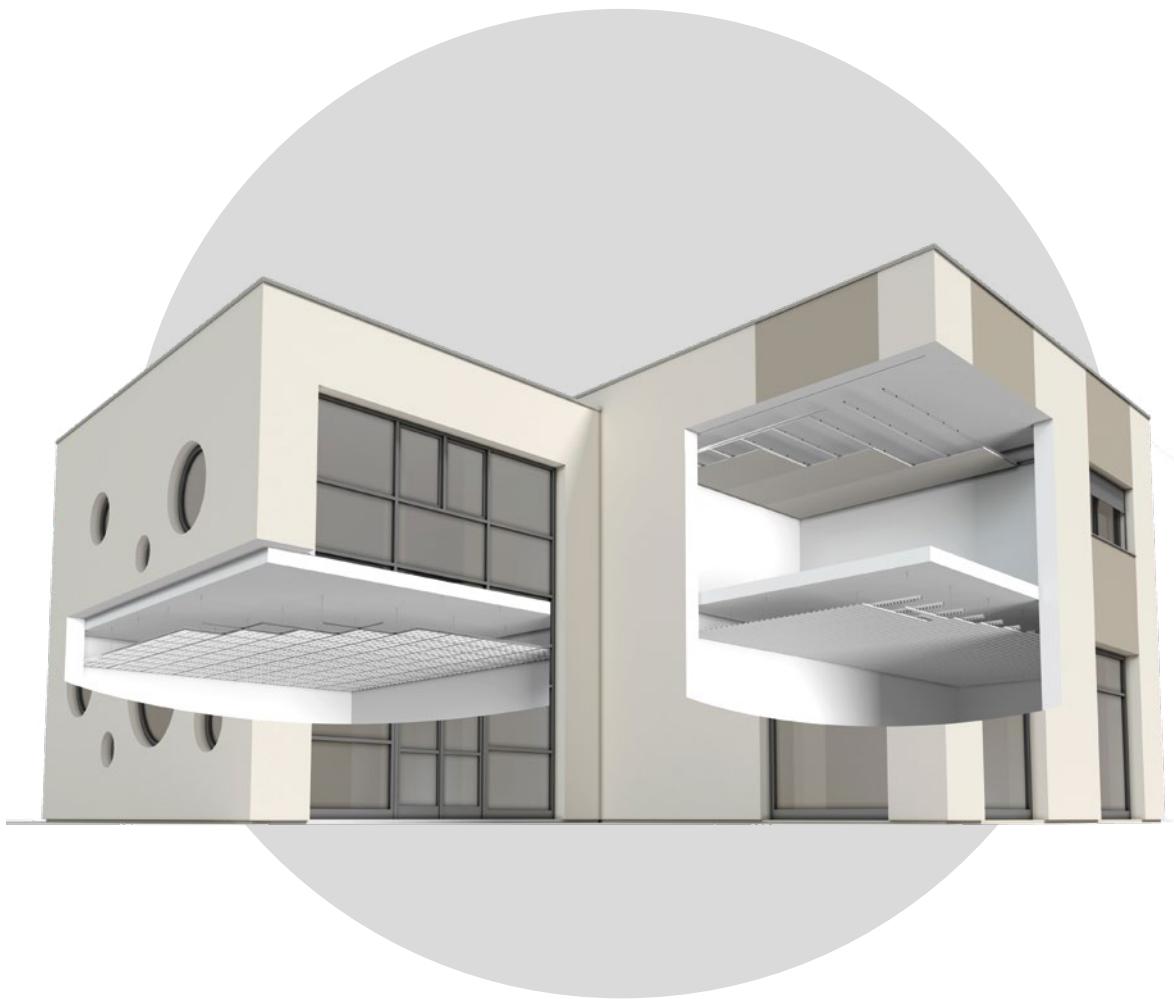
Les produits RICHTER SYSTEM sont exclusivement distribués par l'intermédiaire de négocios en matériaux. Les compétences techniques de notre équipe commerciale permettent de vous accompagner dans la recherche de solutions adaptées à vos configurations spécifiques.

Un approvisionnement constant et une logistique souple nous permet de nous adapter à toutes vos demandes.

DES PERFORMANCES GARANTIES

Les sites de production de RICHTER SYSTEM sont conformes aux certifications ISO 9001, 14001, 18001.

Les rapports d'essai de laboratoire sont disponibles sur simple demande.



- **Plafonds métalliques fabriqués en France**
- **À destination de bâtiments tertiaires et publics**
- **Stock permanent et livraison rapide**

Photos non contractuelles.



Grille décorative Série GS9

La grille GS9 est composée d'un quadrillage où sont intégrés porteurs et entretoises de telle manière à constituer **une surface continue**. La finition en rive est obtenue par porteur de rive, coulisse, cornière ou cornière à joint creux.

Référence

GRILLE GS9

Montage traditionnel / Porteurs, entretoises, raccords, suspentes comprises

► Maille carrée 60 x 60 mm	
► Maille carrée 75 x 75 mm	
► Maille carrée 86 x 86 mm	
Maille carrée 100 x 100 mm	2860151
► Maille carrée 120 x 120 mm	
► Maille carrée 150 x 150 mm	2853041
Maille carrée 200 x 200 mm	

Autres couleurs et dimensions : nous consulter

- Sur demande

• Dimensions

- Grille constituée d'un profilé U d'épaisseur apparente 9 mm et d'une hauteur de 38 mm.

- Modules disponibles :
1200 x 600 mm
600 x 600 mm

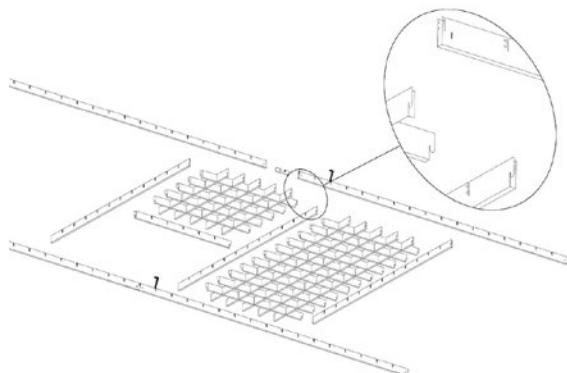
• Caractéristiques techniques

- Découpe et profilage à partir de feuillard d'aluminium laqué au four
- Aluminium classés M0.

• LAQUAGE :

Laquage en continu selon le procédé "coil coating". Face visible, deux couches de laque polyester épaisseur total 20 microns, face arrière laque de protection épaisseur 3 microns.

De ce fait, les produits standards pour faux plafonds peuvent être utilisés jusqu'à une humidité relative de 95 % et une température extérieure de 35 à 40° C.



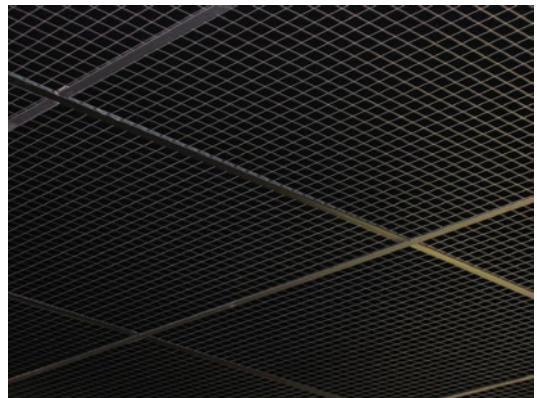
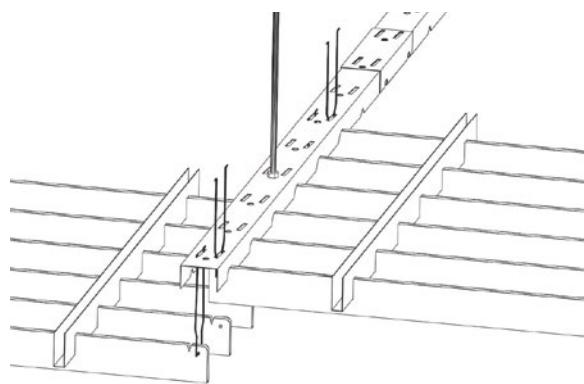
Référence

MONTAGE SUR PORTEUR U

Permet le basculement des panneaux vers le bas par épingle ressorts. Porteur acier.

L: 4 ml n 3036 ml

Autres couleurs et dimensions : nous consulter





Grille décorative Bordée T15

Cette grille est constituée de panneaux bordés permettant son intégration dans le T de 15 mm qui cache ses flancs non laqués et compensent l'épaisseur.

Amovible par simple poussée, la Grille décorative bordée T15 **permet d'accéder à tout moment au plenum.** Une fois reposée, le plafond présente **un aspect uniforme** comme avec des ossatures porteuses intégrées.

Référence



GRILLE BT15 BORDÉE

Ossature T de 15 mm non comprise

► Maille carrée 60 x 60 mm	
► Maille carrée 75 x 75 mm	
► Maille carrée 86 x 86 mm	584550
Maille carrée 100 x 100 mm	2853028
► Maille carrée 120 x 120 mm	2862761
Maille carrée 150 x 150 mm	2853029
► Maille carrée 200 x 200 mm	
Voile acoustique noir (1 rouleau = 123 ml)	2853106

Autres couleurs et dimensions : nous consulter

- Sur demande

• Dimensions

- Grille constituée d'un profilé U d'épaisseur apparente 15 mm et d'une hauteur de 35 mm.
- Modules disponibles :
1200 x 600 mm
600 x 600 mm

• Caractéristiques techniques

- Découpe et profilage à partir de feuillard d'aluminium laqué au four
- Aluminium classés MO.
- Bordure sur 4 côtés - Pose T15
- Butée d'extrémité auto-alignante

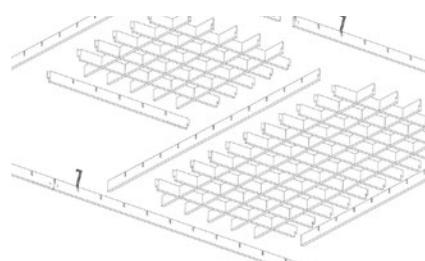
• LAQUAGE :

Laquage en continu selon le procédé "coil coating". Face visible, deux couches de laque polyester épaisseur total 20 microns, face arrière laque de protection épaisseur 3 microns.
De ce fait, les produits standards pour faux plafonds peuvent être utilisés jusqu'à une humidité relative de 95 % et une température extérieure de 35 à 40° C.

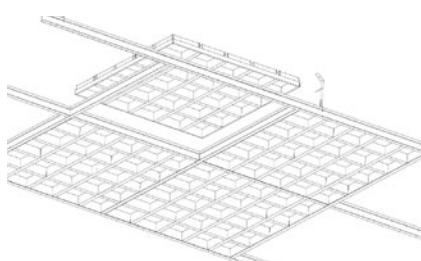
Frais de mise en fabrication pour toute commande inférieure à 50 m² = 180€

Voir page 64 les conditions générales de ventes.

MONTAGE TRADITIONNEL PORTEUR INTÉGRÉ



MONTAGE BORDÉE T15





PLAFONDS DÉCORATIFS MÉTALLIQUES

Photos non contractuelles.



Grille de défilement aluminium ALC



GRILLE SIMPLE PEAU

Pose sur T15 ou T24

Poids	Système de montage (voir p.46)			Référence
	A	B	D	
Mailles 13 x 13 x 13 x 0,5 mm	2,7 kg/m ²	●	●	
Mailles 15 x 15 x 15 x 0,5 mm	2,7 kg/m ²	●	●	
Mailles 17 x 17 x 13 x 0,5 mm	2 kg/m ²	●	●	
Mailles 20 x 20 x 15 x 0,5 mm	2 kg/m ²	●	●	
Mailles 15 x 15 x 15 x 0,5 mm	3,4 kg/m ²	●	●	
Mailles 20 x 20 x 15 x 0,6 mm	2,4 kg/m ²	●	●	
Mailles 20 x 20 x 20 x 0,6 mm	3,4 kg/m ²	●	●	
Mailles 25 x 25 x 15 x 0,6 mm	2 kg/m ²	●	●	
Mailles 30 x 30 x 20 x 0,6 mm	2,2 kg/m ²	●	●	●
Mailles 30 x 30 x 26 x 0,6 mm	2,9 kg/m ²	●	●	●
Mailles 40 x 40 x 40 x 0,6 mm	4,5 kg/m ²	●	●	●
Mailles 33 x 33 x 20 x 0,6 mm	3,4 kg/m ²	●	●	●
Mailles 40 x 40 x 20 x 0,6 mm	2,4 kg/m ²	●	●	●
Mailles 40 x 40 x 26 x 0,6 mm	3,4 kg/m ²	●	●	●
Mailles 40 x 40 x 40 x 0,6 mm	2 kg/m ²	●	●	●
Mailles 50 x 50 x 30 x 0,6 mm	2 kg/m ²	●	●	●
Mailles 50 x 50 x 40 x 0,6 mm	2,7 kg/m ²	●	●	●
Mailles 60 x 60 x 30 x 0,6 mm	1,7 kg/m ²	●	●	●
Mailles 60 x 60 x 40 x 0,6 mm	2,2 kg/m ²	●	●	●

Stock : 33 x 33 x 20 mm Blanc, en 600 x 600 mm et 1200 x 600 mm.

Autres couleurs et dimensions : nous consulter

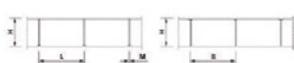
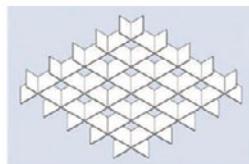
Voir conditions particulières page 63 et documentation ALC LOUVER.

• Dimensions

- 1193 x 593 mm
- 593 x 593 mm

• Caractéristiques techniques

Bord droit ou décaissé



A titre d'information, le pourcentage de vide d'une grille est :

$$13 \times 13 \times 13 \times 0,5 = 92\% \quad 30 \times 30 \times 30 \times 0,6 = 96\% \quad 33 \times 33 \times 20 \times 0,6 = 96\%$$



PLAFONDS DÉCORATIFS MÉTALLIQUES

Photos non contractuelles.



Grille de défilement

Référence

■ ALU-DÉCOR 800

Espace de 50 mm

Espace de 60 mm

Espace de 75 mm

Espace de 86 mm



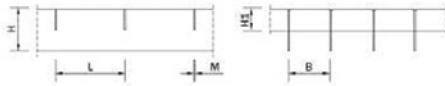
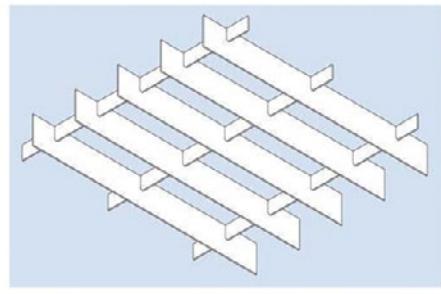
• Dimensions

- Entretoise porteuse tous les 300 mm
- Modules disponibles :
1200 x 600 mm, hauteur 40/30 mm
600 x 600 mm, hauteur 40/20mm

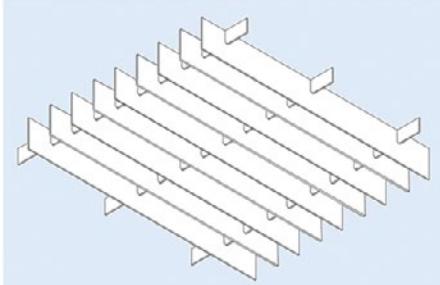
• Caractéristiques techniques

- Coloris disponibles :
Blanc, Ral 9005 et Ral 9006

■ ALU STANDARD



■ ALU STANDARD DÉCO 800





PLAFONDS DÉCORATIFS MÉTALLIQUES

Photos non contractuelles.



Conditions particulières

■ GRILLES SIMPLE PEAU

- Livraison par unité d'emballage :
- 10 plaques en 1 200 x 600 mm
- 20 plaques en 600 x 600 mm
- Un forfait de 120 € HT s'applique pour l'application d'un emballage spécial renforcé pour toute commande inférieure à l'unité d'emballage.

■ GRILLES DOUBLE PEAU

- La commande sera facturée automatiquement au plus tard un mois après le début de la fabrication.
- Toute commande sera fabriquée et facturée à l'unité d'emballage.

■ FRAIS DE MISE EN FABRICATION

- Pour toute commande inférieure à 50 m² de grilles.
- Hors GS9 - BT15 (100 x 100 / 150 x 150) blanc standard.
- Frais de mise en fabrication de 180 € HT.

■ MAQUETTES

- Toutes nos maquettes seront facturées.
- En cas de commande leur montant sera déduit de la dernière facture.

■ PÉNALITÉS DE RETARD

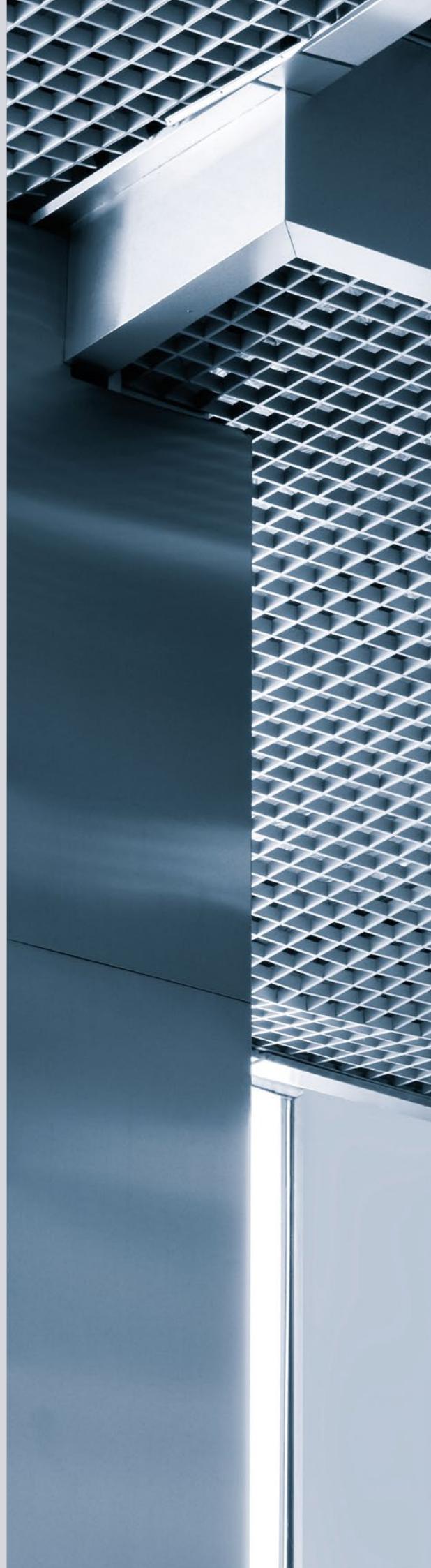
Nos délais de livraison sont indiqués sous toute réserve. En aucun cas nous ne pourrons accepter des pénalités pour dépassement de délais prévus.

■ RETOUR DE MARCHANDISES

Nos produits étant fabriqués à la demande, leur retour est impossible.

■ MINIMUM DE FACTURATION

Un montant minimum de commande de 180 € par livraison est appliqué, hors frais de mise en fabrication et transport.





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « CGV ») ont pour objet de régir les relations commerciales entre le client (ci-après dénommé le « Client ») d'une part, et notre société du groupe KNAUF d'autre part (ci-après dénommé le « Fournisseur »), et s'appliquent à toutes les ventes de produits du Fournisseur, sauf accord spécifique préalable à la commande, convenu par écrit entre le Client et le Fournisseur.

En conséquence, la passation d'une commande par un Client emporte son adhésion sans réserve aux présentes CGV, qui constituent le socle unique de la négociation commerciale, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur ses propres documents et ceux du Fournisseur et sauf conditions particulières librement négociées entre le Client et le Fournisseur et consenties par écrit entre eux.

Lorsque le Client est une centrale d'achats, il conclut avec le Fournisseur au nom et pour le compte de ses adhérents. Si pour une raison quelconque, la centrale d'achats cesse d'agir au nom et pour le compte de ses adhérents pendant la durée de la relation Commerciale, chacun de ses adhérents reste alors tenu par les termes des CGV jusqu'à l'expiration de son terme, comme s'il l'avait lui-même conclue.

Les CGV sont révisables à tout moment, étant entendu que toute version nouvelle prendra effet à la date de sa réception par le Client, qui en sera informé par tout moyen écrit à la discrédition du Fournisseur.

ARTICLE 1 : COMMANDE

Toute commande ainsi que toute modification ou annulation des commandes devra être passée par écrit ou par échange de données informatisé (EDI) par le Client, et fera l'objet d'une acceptation écrite du Fournisseur, fixant les conditions et modalités de modification ou d'annulation de la commande.

Le Fournisseur se réserve le droit d'exercer le principe d'exception d'inexécution, en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations au titre de la commande, et pour lequel, il n'aurait pas été remédié dans un délai raisonnable.

Dans l'hypothèse où le Client rencontrerait des difficultés financières avérées ou serait soumis à une procédure collective, le Fournisseur se réserve le droit, même en cours d'exécution de commande, (i) d'exiger une garantie bancaire de paiement (appelable à l'ère demande et émise par une banque de 1^{er} ordre) pour la bonne exécution de ses engagements, notamment de paiement, et/ou (ii) d'exiger le paiement des factures à réception, étant entendu que tout refus du Client autorisera l'annulation de tout ou partie des commandes acceptées et le paiement immédiat de toute somme due, sur simple avis donné au Client par courrier postal ou électronique avec demande d'avis de réception, sans autre formalité et sans préjudice de l'exercice de tous les autres droits du Fournisseur.

Encore, le Fournisseur se réserve le droit de refuser toute commande du Client présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit, notamment au vu des volumes habituellement commandés par le Client, ou passée de mauvaise foi.

La commande doit être confirmée par écrit par le Fournisseur, au moyen d'un accusé de réception de commande, dûment signé ou validé informatiquement. Dès sa réception, elle présente un caractère définitif et irrévocable. Par souci de clarté, seule l'émission par le Fournisseur de l'accusé de réception de commande permet de confirmer le caractère engageant de la commande pour le Fournisseur.

ARTICLE 2 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ - TRANSFERT DES RISQUES

Les produits du Fournisseur restent son entière propriété jusqu'au complet paiement du prix de ceux-ci par le Client, en principal et accessoires. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat du Client, est réputée non écrite.

Néanmoins, les risques des produits sont transférés du Fournisseur au Client, en accord avec les termes de l'Incoterms® agréé contractuellement. A défaut de disposition particulière convenue entre le Client et le Fournisseur, la livraison des Produits se fera DAP « rendu au lieu de destination » conformément aux Incoterms 2020 au lieu de destination indiqué par le Client.

De convention expresse, le Fournisseur pourra invoquer les droits qu'il détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité des produits en possession du Client, ces derniers étant conventionnellement présumé être ceux impayés, et le Fournisseur pourra les saisir ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution unilatérale de la commande concernée.

En outre, le Fournisseur est autorisé à inventorier, à tout moment, chez le Client ou chez tout tiers à qui il les aurait cédés, les produits non encore payés en provenance de ses établissements.

La remise d'un effet de commerce créant une obligation de payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement tant que ledit effet n'est pas effectivement encaissé. Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par le Fournisseur.

Jusqu'au paiement intégral de leur prix, les Produits sous réserve de propriété seront conservés par le Client de telle sorte qu'ils soient individualisés, marqués comme étant la propriété insaisissable de Knauf, et ne puissent pas être confondus avec des produits provenant d'autres fournisseurs ; ils ne pourront pas être transférés, revendus, donnés en gage, ni plus généralement, faire l'objet de droits conférés à des tiers. De même, les produits sous réserve de propriété ainsi que leur conditionnement d'origine, devront être parfaitement conservés par le Client et ne devront avoir fait l'objet d'aucune détérioration. Les produits dégradés ne pourront être repris et leur prix restera intégralement dû au Fournisseur.

Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par le Client, la créance du Fournisseur restera intégralement due par le Client. Le Client s'oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les Produits sous clause de réserve de propriété appartiennent au Fournisseur et à informer ce dernier immédiatement de toute saisie ou opération similaire.

ARTICLE 3 : LIVRAISON, RÉCLAMATION

Les délais de livraison mentionnés dans les accusés de réception de commande du Fournisseur sont donnés à titre purement informatifs et indicatifs.

Le Fournisseur s'efforcera de respecter le délai de livraison indiqué dans les accusés de réception de commande, en fonction du délai logistique de référence du Fournisseur, et à exécuter les commandes, sauf cas de force majeure, ou en cas de circonstances indépendantes de son contrôle.

Si la livraison intervient sur chantier, le Client devra obligatoirement préciser l'adresse complète de livraison du chantier, ainsi que les coordonnées du responsable de chantier qui réceptionnera les Produits, le moyen de déchargement et la plage horaire de livraison souhaitée.

Les retards par rapport au délai indicatif de livraison initialement prévu, ne peuvent :

- (i) donner lieu à aucune pénalité ou indemnité ;
- (ii) motiver l'annulation ou la résolution de la commande, sauf cas de force majeure selon les conditions de l'Article 12 des présentes CGV.

Il appartient au Client, en cas d'avarie des produits livrés ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur, sur la lettre de voiture CMR.

Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours ouvrés de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément au Fournisseur, sera considéré accepté par le Client.

Sans préjudice des dispositions à prendre par le Client vis-à-vis du transporteur telles que décrites ci-dessus, en cas de vice apparent, de non-conformité apparente ou de produits manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les Produits livrés, ne sera acceptée par le Fournisseur que si elle est effectuée auprès de lui par écrit, c'est-à-dire par courrier postal ou électronique avec accusé de réception, dans le délai de trois (3) jours ouvrés à compter de la livraison des Produits. A défaut de procéder à une réclamation dans ce délai de trois (3) jours ouvrés, toute réclamation ultérieure sera irrecevable et frappée de forclusion.

La réception sans réserve précise des Produits commandés par le Client couvre tout vice apparent ou non-conformité apparente et/ou produit manquant.

La dénonciation du vice caché ou de la non-conformité non apparente affectant des Produits, existant au moment de la livraison, et révélée après la réception des Produits, devra être formulée auprès du Fournisseur par le Client par écrit, c'est-à-dire par courrier postal ou électronique avec accusé de réception, dans un délai de sept (7) jours ouvrés suivant la date à laquelle il aura découvert le défaut de conformité ou le vice caché. Il incombe au Client de prouver le jour de cette découverte.

Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité de la défectuosité, des vices ou produits manquants constatés, le Fournisseur se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place.

La réclamation effectuée par le Client dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par lui des Produits concernés.

A défaut de procéder à une réclamation écrite dans le délai de sept (7) jours ouvrés précité suivant la date à laquelle le Client aura découvert le défaut de conformité ou le vice caché, toute réclamation ultérieure sera irrecevable et frappée de forclusion.

Aucun retour de produits ne pourra être effectué par le Client sans l'accord préalable, exprès et écrit du Fournisseur, obtenu notamment par courrier électronique.

Les frais de retour ne seront à la charge du Fournisseur que dans le cas où une défectuosité, un vice apparent, ou des produits manquants, est/sont effectivement constaté(s) par le Fournisseur ou son mandataire.

Seul le transporteur choisi par le Fournisseur est habilité à effectuer le retour des Produits concernés.

Lorsqu'après contrôle, une défectuosité, un vice apparent ou un produit manquant est effectivement constaté par le Fournisseur ou son mandataire, le Client ne pourra demander au Fournisseur que le remplacement des Produits non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celui-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

Le Client s'engage à présenter les garanties financières suffisantes, et réglera les sommes dues à leur échéance, conformément à la législation.

Aussi, si le Fournisseur a des raisons sérieuses ou particulières de craindre des difficultés de paiement de la part du Client, il peut subordonner l'acceptation de la commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture, par le Client, de garanties bancaires de paiement (appelables à 1^{re} demande et émises par un établissement bancaire de 1^{er} ordre) au profit du Fournisseur.

En cas de refus par le Client du paiement comptant, sans qu'aucune garantie bancaire suffisante ne soit proposée par ce dernier, le Fournisseur pourra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livrer les produits concernés, sans que le Client puisse arguer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité.

Dans le cas où un Client passe une commande auprès du Fournisseur, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s) dans les délais, et après mise en demeure restée sans effet dans les quarante huit (48) heures, le Fournisseur pourra refuser d'honorer la commande et de livrer les Produits concernés, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 4 : CONFORMITÉ DES PRODUITS – GARANTIE – RESPONSABILITÉ

Le Fournisseur garantit que ses Produits sont conformes :

- Aux normes en vigueur ;
- Aux avis techniques et certifications ;
- A ses cahiers des charges.

Sauf stipulation expresse et contraire ayant reçu l'accord du Fournisseur, les commandes sont exécutées avec les tolérances d'usage en qualité courante.

La présente garantie couvre la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropre à l'utilisation et se limite strictement au remplacement des Produits à la valeur à laquelle ils auront été facturés et dont la défectuosité aura été constatée dans le cadre d'un contrôle contradictoire effectué par le Client et le Fournisseur.

Au lieu du remplacement des Produits, le Fournisseur pourra proposer, à sa seule discrétion, et comme seul et unique recours, le remboursement des produits litigieux.

Le Fournisseur ne saurait être tenu responsable :

- d'un défaut du produit constaté au regard de l'emploi spécifique auquel le Client le destinait, dans la mesure où le Client n'a pas notifié le Fournisseur de son intention;
- des conséquences d'une utilisation des Produits non conseillée par le Fournisseur, a fortiori, d'une utilisation non conforme à ses prescriptions ou aux règles de l'art ;
- des défectuosités des Produits résultant de leurs conditions de stockage ou de manutention ;
- de tout défaut, vice ou non-conformité impactant les produits ne seraient pas devenus régulièrement la propriété du Client.

Le Fournisseur écarte toute responsabilité pour tout dommage subi par tout produit, tout équipement, tout système, toute application lorsque des composants, biens, accessoires, process, technologies, logiciels ont été intégrés ou utilisés dans un ensemble. La responsabilité du Fournisseur sera également exclue lorsque la défaillance de l'un de ses Produits aura été provoquée par un autre composant auquel le Client les aura associés.

La responsabilité du Fournisseur, pour toutes causes confondues, est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse qu'il ne sera tenu en aucune circonstance, d'indemniser les dommages, immatériels et/ou indirects dont le Client ou un éventuel sous-acquéreur, pourrait se prévaloir, ceci quels qu'en soient la cause et le fondement de cette responsabilité (garantie légale, responsabilité contractuelle telle que non-conformité, retard de livraison etc...).

De ce fait, le Fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu d'indemniser, notamment, les pertes de production, d'exploitation, de profit, frais ou dépenses quelconques, notamment en cas d'indisponibilité ou d'impropriété à leur destination des Produits livrés ou des biens auxquels les Produits livrés se trouveraient incorporés, ainsi que les dommages subis par des tiers, et plus généralement tout préjudice indemnisable de nature autre que corporelle ou matérielle.

ARTICLE 5 : CONFORMITÉ DE LA PRESCRIPTION ET DE LA MISE EN OEUVRE DES PRODUITS

Toute personne qui prescrit et/ou met en oeuvre les produits du Fournisseur, le fera sous son entière responsabilité. Il lui appartiendra de vérifier au moment de la prescription et/ou de la mise en oeuvre qu'il est bien en possession du dernier état de la réglementation en vigueur et de la dernière version de la documentation technique et commerciale du Fournisseur.

ARTICLE 6 : PRIX – RÉDUCTION DE PRIX – CONDITIONS DE RÈGLEMENT

● 6.1. Prix

Les produits sont facturés au tarif en vigueur au jour de la livraison. Ils s'entendent toujours hors taxes. Les prix sont établis franco de port par le Fournisseur, sauf accord préalable exprès convenu avec le Client et sous réserve pour ce dernier de respecter les volumes de commande et de livraison minimums définis et communiqués par le Fournisseur.

Le Fournisseur se réserve le droit de facturer au Client, un coût supplémentaire de transport lorsque la demande du Client nécessite des particularités. Le Client s'oblige au paiement de ce surcot.

Jusqu'au jour de la livraison des Produits, le Fournisseur se réserve le droit de modifier ses tarifs.

Les metteurs sur le marché de Produits et Matériaux de Construction du secteur Bâtiment (PMCB) tels que le Fournisseur sont soumis à la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour assurer la gestion des déchets qui en sont issus conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ("AGEC") et à l'article L541-10-1(4^e) du Code de l'environnement.

La part du coût unitaire que le Fournisseur supporte pour la gestion des déchets PMCB (éco-contribution), tel que facturé par VALOBAT, éco-organisme auquel le Fournisseur a adhéré, est intégralement répercutée au Client sans possibilité de réfaction.

Le Fournisseur informe le Client du montant de l'éco-contribution pour chaque produit concerné selon le barème officiel de VALOBAT publié à l'adresse suivante : www.valobat.fr/bareme-moteur-de-recherche/

Ce montant sera mentionné sur la facture par produit PMCB. La facture intègre également le montant total de l'éco-contribution.

L'Eco-contribution indiquée sur la facture est celle connue à la date de confirmation de la commande. En cas de modification du barème d'Eco-contribution par VALOBAT, il est expressément convenu que le Fournisseur répercutera automatiquement la part d'Eco-contribution en vigueur au jour de la livraison des Produits.

L'identifiant unique prévu à l'article L.541-10-13 du code de l'environnement, attestant de la conformité du Fournisseur à ses obligations, est mentionné sur la page internet suivante :

knauf.com/fr-FR/knauf/engagement-environnemental-knauf/valobat-rep.

● 6.2. Réduction de prix

Le Client pourra bénéficier de remises et/ou ristournes (ci-après dénommées les « Réductions de Prix »), en fonction des quantités acquises ou livrées en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes, et/ou en contrepartie de la prise en charge des services restant à définir, non détachables des opérations d'achat et de vente, selon les modalités déterminées d'un commun accord entre le Client et le Fournisseur, lors de la négociation commerciale, en fonction de la nature et du volume des services rendus.

Les Réductions de Prix accordées par le Fournisseur au Client seront calculées selon le chiffre d'affaires net hors taxes et hors éco-contribution facturé par le Fournisseur et intégralement payé par le Client durant l'année civile.

● 6.3. Conditions de paiement – Termes de paiement

Les factures sont payables par virement, traite protestable acceptée ou billet à ordre à quarante-cinq jours (45) fin de mois (à savoir quarante-cinq jours à compter de la fin du mois d'émission de la facture), à l'adresse suivante : **KNAUF SSC, Service Comptabilité Client, Zone industrielle - 68190 UNGERSHEIM**.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps par le Client et accordé par le Fournisseur, le défaut de paiement, même partiel, des factures à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigibilité immédiate de toute autre facture, même ayant donné lieu à la mise en circulation d'une traite et l'exigibilité immédiate de toutes sommes dues par le Client à quelque titre que ce soit ;
- l'exigibilité de plein droit, d'une pénalité de retard calculée à compter du lendemain de l'échéance au taux appliqué par la BCE majoré de dix (10) points ;
- l'exigibilité de plein droit d'une indemnité pour frais de recouvrement dont le montant ne pourra en aucun cas être inférieur à quarante (40) euros. Le Fournisseur pourra cependant demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. Le défaut d'acceptation d'une traite ou le défaut de souscription d'un billet à ordre dans les soixante jours d'édition de la facture sera également considéré comme un défaut de paiement.

Aucun paiement ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative du Client, notamment en cas d'allégation par le Client d'un retard de livraison ou de non-conformité des Produits livrés, l'accord préalable, exprès et écrit du Fournisseur étant indispensable.

De convention expresse, en cas d'ouverture d'une procédure collective du Client, le montant non encore payé des factures qu'il aurait pu émettre au titre des prestations effectuées au profit du Fournisseur et celui des réductions de prix éventuellement dues, se compensera avec les sommes que le Client resterait devoir au Fournisseur, celles-ci devenant immédiatement exigibles.

ARTICLE 7 : CONTESTATION RELATIVE AUX AVANTAGES FINANCIERS DUS PAR LE FOURNISSEUR

Toute contestation de la part du Client relative aux avantages financiers dus par le Fournisseur, de quelque nature qu'ils soient (en particulier relative aux Réductions de Prix), concernant l'année n, devra être formulée au plus tard dans les douze (12) mois suivant l'expiration de l'année civile n. A défaut, et par dérogation expresse aux dispositions visées sous l'article L.110-4 du Code de Commerce et à l'article 17 ci-après stipulé, aucune réclamation ou contestation ne pourra plus être présentée et sera considérée, dès lors, comme étant strictement irrecevable.

ARTICLE 8 : EXCLUSION DE TOUTES PÉNALITÉS

Aucune pénalité ne sera acceptée par le Fournisseur, sauf accord préalable, exprès et écrit de celui-ci et ce, quelle que soit la motivation

de la pénalité. Seul le préjudice réellement subi, démontré et évalué par le Client pourra éventuellement donner lieu à indemnisation par le Fournisseur, après demande formulée auprès du Fournisseur et négociation avec ce dernier. Le Client devra, à cet égard, fournir au Fournisseur tout document attestant du préjudice réellement subi.

ARTICLE 9 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf disposition contraire expresse, les plans, spécifications, fichiers informatiques, documentations techniques et commerciales, cahiers des charges, résultats d'essais, photographies, échantillons, prototypes, études, rapports, courriers, brevets, modèles et dessins, etc. que le Fournisseur transmet au Client demeurent sa seule propriété. En conséquence, le Client s'interdit d'en effectuer une quelconque diffusion, reproduction ou utilisation, sans l'accord préalable, exprès et écrit du Fournisseur et s'engage à n'en faire usage que dans les strictes limites de la destination convenue.

Toute utilisation de l'identité visuelle du Fournisseur (c'est-à-dire tout logotype, dessin, image ou représentation de la marque du Fournisseur, quels que soient sa taille et son support) dans le cadre d'accords commerciaux, d'opérations de promotion ou de publicité, est strictement subordonnée à son accord préalable, exprès et écrit. En aucun cas, un tel accord, s'il devait intervenir, ne pourra valoir pour l'avenir ou pour une autre opération que celle spécialement désignée par le Fournisseur.

Même en cas d'accord du Fournisseur, le Client s'interdit expressément, sous peine de dommages et intérêts, de faire de cette identité un usage susceptible de causer au Fournisseur un trouble de quelque nature que ce soit ou une atteinte à son image de marque.

Le Client garantit que toutes les informations, indications, plans, dessins et spécifications transmis au Fournisseur ne portent pas atteinte à des droits de propriété industrielle ou d'autres droits détenus par des tiers.

Le Client qui aurait connaissance d'une contrefaçon des brevets, marques et autres droits de propriété intellectuelle détenus par le Fournisseur devra l'en informer immédiatement par e-mail, confirmé par lettre recommandée avec avis de réception. Le Fournisseur sera exclusivement compétent aux fins de régler le litige relatif à toute contrefaçon existante ou avérée et impactant les produits.

ARTICLE 10 : STOCKS

Les stocks de matière(s) première(s), composants, accessoires et de produits finis et semi finis constitués pour faire face aux besoins des Clients leur seront intégralement facturés lors de la clôture de leur compte, quel qu'en soit le motif.

ARTICLE 11 : SANCTIONS INTERNATIONALES – EMBARGO – CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Aux fins de la présente clause, les définitions suivantes s'appliquent:

- i. "Embargo" signifie toute loi ou tout règlement qui –directement ou indirectement- interdit certaines activités commerciales, l'exportation, la réexportation et/ou la réalisation de transactions directes ou indirectes avec certaines personnes ou entités.
- ii. "Entité Sanctionnée" signifie une personne morale ou physique, (i) avec qui le Fournisseur ne peut réaliser de vente de produits ou de services, (ii) à qui le Fournisseur ne peut directement ou indirectement remettre une ressource économique et/ou (iii) avec qui le Fournisseur ne peut entretenir de rapports commerciaux du fait de l'existence d'un Embargo. Une entité qui contrôle, qui est contrôlée par, ou qui est placée sous contrôle commun avec une Entité Sanctionnée selon la définition susmentionnée doit elle-même être considérée comme une Entité Sanctionnée. La notion de « contrôle » doit être interprétée à la lumière de l'Article L233-3 du Code de Commerce.

● 11.1. Statut d'Entité Sanctionnée

Le Client garantit, à la date de l'entrée en vigueur du Contrat, qu'il n'est pas une Entité Sanctionnée selon la définition préalablement détaillée.

Le Client devra immédiatement notifier le Fournisseur par écrit dès lors qu'il devient une Entité Sanctionnée. De plus, le Client s'engage auprès du Fournisseur à ne pas créer d'interactions entre le Fournisseur et une Entité Sanctionnée.

● 11.2. Embargo

11.2.1 Le Fournisseur est en droit de suspendre immédiatement et sans responsabilité aucune la réalisation de tout ou partie du Contrat par notification écrite à l'Client, dès lors que:

11.2.1.1 le Client devient une Entité Sanctionnée; et/ou

11.2.1.2 un Embargo impactant directement ou indirectement la réalisation du Contrat est imposé ou réimposé; et/ou

11.2.1.3 les autorités compétentes, dans le cadre d'un Embargo, ne délivrent pas les autorisations nécessaires en vue de la livraison des livrables, interdisent la réalisation du Contrat et/ou interfèrent dans la réalisation du Contrat par le Fournisseur.

11.2.2. Dans l'hypothèse d'une suspension selon l'Article 2.1, le Client (i) est tenu de rembourser au Fournisseur tous les coûts liés à la suspension (incluant sans limitation aucune les travaux déjà réalisés, le stockage de pièces, frais de suspension ou annulation liés aux contrats d'achat, éventuellement augmentation des frais d'approvisionnement, etc. et (ii) s'engage à établir un avenant à la commande incluant à minima une extension du délai de livraison. De surcroit, le Fournisseur est en droit d'exiger le paiement de frais généraux et d'une marge raisonnable en lien avec ces coûts.

11.2.3. Le Client s'oblige à informer le Fournisseur concernant (i) le client final des produits, (ii) l'application technique et (iii) la destination finale des produits – étant entendu qu'au regard du point (iii), et à date des présentes CGV, les pays/régions suivants sont placé(e)s sous embargo total : Iran, Syrie, Cuba, Corée du Nord, Russie, régions Ukrainiennes de Crimée, Donetsk, Louhansk, Zaporijia et Kherson. La liste des pays est susceptible d'évoluer à tout moment.

● **11.3. Changement de Contrôle**

Les Parties conviennent que la présente ne saurait être cédée -totalement ou partiellement- par le Client à un tiers sans l'accord préalable du Fournisseur.

De surcroit, et dans l'hypothèse d'un changement de contrôle du Client survenant postérieurement à l'entrée en vigueur de la présente commande, les Parties se réuniront de bonne foi aux fins d'évaluer les éventuels impacts dudit changement de contrôle sur l'exécution de la présente commande ainsi que, de façon plus générale, sur les intérêts commerciaux des Parties dans le cadre du présent contrat. La notion de « contrôle » s'interprète à la lumière du droit français (Article L.233-3 et suivants du Code de Commerce), se définissant par la situation où une personne physique ou morale est investie d'un pouvoir souverain de direction, de commandement au sein d'une société juridiquement autonome.

Il est expressément agréé entre les Parties que, dans la mesure où l'entité contrôlant ou détenant directement ou indirectement le Client postérieurement à la commande, est une entité sanctionnée selon les listes de sanctions EU (gels d'actifs), US (OFAC, SDN), UN ou UK (ou toute autre juridiction compétente), le Fournisseur pourra résilier avec effet immédiat la présente commande et sans aucune responsabilité.

ARTICLE 12 : FORCE MAJEURE – CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DU CONTRÔLE DU FOURNISSEUR

Aucune des parties ne pourra voir sa responsabilité engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations contractuelles découle d'un cas de force majeure. Le Fournisseur se réserve donc le droit de suspendre, annuler, retarder ou modifier l'exécution de son obligation de livraison, sans ouvrir droit pour le Client à réclamation ou indemnisation financière, en cas de survenance d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens des dispositions de l'article 1218 du Code civil et de la définition habituellement retenue par la jurisprudence française.

Par ailleurs, il est expressément convenu entre le Fournisseur et le Client que constituent des circonstances indépendantes du contrôle du Fournisseur, constituant des cas de force majeure ou fortuits, et sans aucune limitation, les événements suivants : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel du Fournisseur ou de ses transporteurs ou sous-traitants habituels, les lock-out, la destruction des locaux de fabrication et/ou de l'outil de production même partielle du Fournisseur, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, les interruptions de transport, les entraves à la circulation des marchandises, l'impossibilité d'être approvisionné ou de s'approvisionner en matière première ou composants pour quelque raison que ce soit, limitation administrative de l'utilisation des matières premières ou composants, difficulté d'accès au marché des matières premières et de l'énergie, l'interruption de livraison d'énergie, la défaillance d'un fournisseur d'énergie, le surcroît exceptionnel d'activité du Fournisseur, les épidémies et pandémies, c'est-à-dire le développement et la propagation d'une maladie contagieuse sur le territoire national ou à l'international, la guerre, les barrières de dégel, les barrages routiers pour une cause non imputable au Fournisseur etc.

La Partie invoquant la force majeure est tenue d'informer l'autre Partie par écrit dans un délai raisonnable par lettre recommandée avec accusé de réception de la survenance de la cessation de l'événement ou de la circonference répondant à la qualification de force majeure et s'engage à prendre toutes dispositions permettant de limiter les conséquences préjudiciables de cet événement pour l'autre Partie.

En tout état de cause, les Parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes les mesures raisonnables possibles en vue de poursuivre l'exécution du Contrat.

En cas de persistance, pendant plus d'un (1) mois, d'un événement de force majeure, le Contrat pourra être résilié pour convenance avec effet immédiat par la partie non-affectée après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 13 : DONNÉES PERSONNELLES - CONFORMITÉ

Les Parties s'engagent à effectuer tout traitement des données à caractère personnel conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016.

Le Fournisseur procède en sa qualité de responsable de traitement, à un traitement informatisé des données du Client dans le cadre notamment de l'exécution des commandes, la gestion des relations commerciales et des offres proposées, la livraison, la facturation et le cas échéant le recouvrement. Les données à caractère personnel collectées sont strictement nécessaires au bon déroulement de la relation commerciale telle qu'établie entre le Fournisseur et le Client. Le défaut de communication de ces données est susceptible d'empêcher ladite relation commerciale.

Les données à caractère personnel sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et dans la limite de la durée légale de prescription.

Elles sont utilisées par les services internes du Fournisseur ainsi que ses éventuels sous-traitants et/ou prestataires.

Pour de plus amples informations sur leur traitement, la politique de sécurité et de gestion des données personnelles est consultable sur le site : knauf.com/fr-FR/privacy-policy.

Le Client dispose notamment du droit d'accéder à ses données, de les rectifier, de les limiter et de s'opposer à leur traitement et demander leur effacement en adressant un courrier à l'adresse postale du siège du Fournisseur ou par email à l'adresse suivante : donneespersonnelles@knauf.com.

Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (notamment auprès de la CNIL).

Les Parties s'engagent par la présente à respecter et à se conformer aux règles, normes, régulations et directives internationales, nationales, fédérales et locales, et toutes autres obligations applicables et directement ou indirectement associées au respect des pratiques commerciales loyales, de la lutte anti-corruption, des embargos, du contrôle et/ou de la restriction des importations et/ou des exportations, et de toutes autres sanctions promulguées par l'ONU, l'UE, et/ou toute entité gouvernementale des Etats-Unis d'Amérique (OFAC) (ci-après collectivement désignées les « Normes », incluant tout avenant ultérieur desdites Normes).

De même, et en plus des Normes ci-dessus définies, le Fournisseur a développé et implanté un Code de Conduite (ci-après le « Code »), qui intègre des exigences et des principes fondamentaux et obligatoires, étant eux-mêmes issus des Normes. Ce Code peut être consulté à l'adresse suivante :

knauf.com/fr-FR/knauf/qui-sommes-nous/notre-identite

Le Fournisseur est soumis à la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour assurer la gestion des emballages ménagers et dispose ainsi d'un IDU (Identifiant Unique) en relation avec ladite REP (FR217921_01ZYKX).

ARTICLE 14 : REVENTE - INDÉPENDANCE DU CLIENT

Les Produits du Fournisseur sont conformes à la législation applicable en France et sont adaptés aux caractéristiques et aux normes d'approvisionnement et de consommation sur le territoire français (exclusion faite des DROM-COM).

Dans le cas où le Client revendrait les Produits en dehors de ce territoire, le Client sera seul responsable du respect de l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables localement.

Le Client est seul responsable et habilité à fixer les prix de revente des Produits. Toute recommandation (prix recommandés, prix marketing conseillés, prix indicatifs conseillés) communiquée par le Fournisseur, ne saurait en aucun cas porter atteinte à la liberté du Client de déterminer ses prix de revente.

ARTICLE 15 : RENONCIATION

Le fait pour le Fournisseur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ARTICLE 16 : NULLITÉ D'UNE STIPULATION

La nullité éventuelle de l'une des stipulations des présentes CGV n'emportera pas la nullité de l'ensemble des CGV. Dans un tel cas, le Client et le Fournisseur se rencontreront, à la demande de la Partie la plus diligente, afin de remplacer la stipulation nulle par une stipulation valide en maintenant, dans toute la mesure du possible, l'équilibre initial des relations commerciales.

ARTICLE 17 : LOI APPLICABLE – LITIGE

Le droit français, à l'exception de ses propres règles de conflits de lois, régit seul les ventes du Fournisseur. Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les dispositions issues de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, signée à Vienne le 11 avril 1980, sont inapplicables aux présentes.

Si un litige survient sur la validité, l'interprétation, l'exécution, la résolution et/ou la résiliation de la relation commerciale, le Client et le Fournisseur s'efforceront de rechercher une solution amiable dans le plus large esprit de conciliation et ainsi s'obligent expressément, avant tout recours à l'autorité judiciaire, de tenter de trouver, de bonne foi, entre elles, un accord satisfaisant qui mettra fin à leur litige.

Si le litige ne peut être résolu à l'amiable pendant une durée de plus de deux (2) mois, il sera, à la requête de la Partie la plus diligente, porté devant les tribunaux du siège social du Fournisseur, qui seront seuls compétents, même en cas de demande incidente d'appel en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs et exception faites des dispositions particulières en matière de pratiques restrictives de concurrence.

ARTICLE 18 : PRESCRIPTION

Par dérogation à l'article L110-4 du Code de commerce, et hors le cas prévu à l'article 7 des présentes Conditions générales de vente, les droits et obligations nés entre les Parties à l'occasion de leurs relations commerciales seront prescrits un an après la livraison des Produits. Passé ce délai, les Parties ne pourront plus engager d'action en justice l'une contre l'autre.

ARTICLE 19 : CONFIDENTIALITÉ

Tous les modèles ou documents techniques relatifs aux Produits, ou leur fabrication (« Informations Confidentielles »), divulgués par l'une des Parties à l'autre, suite à la formation du Contrat, resteront la propriété exclusive de la Partie divulgatrice. Ces Informations Confidentielles ne peuvent en aucun cas être utilisées sans l'accord écrit de la Partie divulgatrice, hormis les situations d'édification, d'opération ou de maintenance des Produits, ni être copiées, reproduites, transmises ou communiquées à un tiers. Toutes Informations Confidentielles divulguées par l'une ou l'autre des Parties doivent être rendues à la Partie divulgatrice sur simple demande. Le Fournisseur conserve la pleine propriété, ainsi que l'intégralité des droits de propriété intellectuelle relatifs à toutes les Informations Confidentielles, qui ne peuvent en aucun cas être transférées ou divulguées sans l'accord préalable du Fournisseur.





**Plafonds métalliques, profils pour enduits et supports d'enduits,
ossatures pour cloisons et plafonds...**

RICHTER SYSTEM est le partenaire de vos chantiers. Nous fabriquons en France des produits de qualité pour tous vos ouvrages.

RICHTER SYSTEM
**Site de production
de Seine et Marne**

ZI du Sauvoy
77165 Saint-Soupplets
📞 01 60 61 53 70

RICHTER SYSTEM
**Site de production
de Moselle**

7 rue Henri Poincaré
57150 Creutzwald
📞 03 87 82 40 31

PASSEZ VOTRE COMMANDE PAR MAIL
commandesrichter@richtersystem.com

L'Ossature de vos Projets

www.richtersystem.fr